

# Procès-verbal & Délibérations

## Conseil d'administration & Assemblée générale

**Mardi 8 mars 2022**

Espace Cuzon





**Conseil d'administration & Assemblée générale**  
**Quimper Cornouaille Développement**  
**8 mars 2022**

## **Procès-verbal de réunion**

Membres présents (ayant voix délibérative au Conseil d'administration et à l'Assemblée générale) :

Isabelle ASSIH, Marc ANDRO, Thomas FEREC, Hervé HERRY, Marie-Pierre JEAN-JACQUES, Ludovic JOLIVET, (Quimper Bretagne Occidentale) ; Olivier BELLEC (CCA) ; Stéphane LE DOARE (CCPBS) ; Roger LE GOFF (CC Pays fouesnantais) ; Philippe AUDURIER (Douarnenez Co.) ; Josiane KERLOCH (CCHPB) ; Gilles SERGENT (CCSPR) ; François MARTIN (DDTM) ; Forough-Léa DADKHAH (Conseil régional de Bretagne) ; Albert BILLON, Marie-Noëlle PLENIER, Gwenola BAYES (Conseil de développement) ; Michel COTTEN (SCoT de CCA) ; Florence CROM (SIOCA) ; David LESVENAN (Symescoto) ;

Membres présents (ayant voix délibérative à l'Assemblée générale uniquement) :

Jean-Paul COZIEN, Alain DECOURHELLE (Quimper Bretagne Occidentale) ; Marc BIGOT, Morgane BRAESCU-ANDRIEU, Christian DAUTEL, Julie DUPUY, Catherine ESVANT (CCA) ; Eric JOUSSEAUME, Gwenola LE TROADEC (CCPBS) ; Isabelle CLEMENT (Douarnenez Co.) ; Yves LE GUELLEC (CCHPB) ; Solène JULIEN - LE MAO (CCSPR) ; Annie GOUZIEN, Maryvonne GUIAVARC'H, France HUNTZINGER (Conseil de développement) ;

Membres excusés ayant donné pouvoirs (pour le Conseil d'administration et l'Assemblée générale) :

Alain LE GRAND (Conseil départemental) a donné pouvoir à Stéphane LE DOARE (CCPBS) ; Gwenaëlle MUZELLEC (Conseil de développement) a donné pouvoir à Isabelle ASSIH ; Hélène LE ROUX a donné pouvoir à Gwenola BAYES (Conseil de développement)

Membres excusés ayant donné pouvoirs (pour l'Assemblée générale uniquement) :

Gurvan KERLOC'H a donné pouvoir à Solène JULIEN - LE MAO (CCSPR)

Membres excusés :

Daniel LE BIGOT, Jean-Luc LECLERCQ (Quimper Bretagne Occidentale) ; Jean-Pierre MARC, Christian PENNANECH, René ROCUET (CCPF) ; Michel LOUSSOUARN (CCA) ; Henri SAVINA (Douarnenez Co.) ; Emmanuelle RASSENEUR (CCHPB) ; Yannick LE MOIGNE, Christine ZAMUNER (CCPBS) ; Christophe MARX (Préfecture du Finistère) ; Joël LE DANTEC, Malvina DAUDUS (Conseil de développement)

Autres participants sans voix délibérative :

Tristan DOUARD, Véronique LE GUEN, Nicolas KERLOCH, Carole ESCARAVAGE, Mathilde PAILLOT, Soisik DIJON (QCD).

---

**Le 8 mars 2022**, les membres du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale se sont réunis en salle Gwenn ha Du à l'espace Cuzon à Quimper.

La séance est présidée par Isabelle ASSIH. Le secrétariat de séance est assuré par Stéphane LE DOARE.

La Présidente ouvre la séance à 14h10, invite à un tour de table et constate que les quorums sont atteints :

- 23 membres sur les 26 membres du Conseil d'Administration ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

- 39 membres sur les 52 membres de l'Assemblée générale ayant une voix délibérative sont présents ou ont donné pouvoir.

Les instances ainsi constituées peuvent valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.

La Présidente invite à aborder les sujets inscrits à l'ordre du jour qui se déroule ainsi :

Pour validation du Conseil d'administration:

1. Création d'un comité houlomoteur pour la Cornouaille
2. Programme partenarial 2022

Pour validation du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale :

3. Budget 2022
4. Appel à cotisations 2022

Pour information :

5. CRTE : point d'étape
6. Contrat local de santé : état d'avancement
7. Candidature DLAL FEAMPA : organisation d'un Conseil d'administration exceptionnel
8. Calendrier des instances et événements

## **1. Création d'un comité houlomoteur pour la Cornouaille**

Gilles SERGENT présente le rapport rappelant l'implication de l'Agence dans les énergies marines renouvelables et l'intérêt du site d'Audierne pour tester ce type de dispositif. Il précise que le comité serait co-animé par la Région et QCD, ainsi que l'intérêt et l'opportunité d'associer aux travaux le Conseil de développement ainsi que la DDTM. François MARTIN donne confirmation de l'accord de principe de la DDTM à cette invitation. Albert BILLON informe qu'un nom sera proposé à l'issue du prochain Bureau du Conseil de développement.

Gilles SERGENT et Josiane KERLOC'H proposent leurs candidatures pour siéger à ce comité.

Le sujet n'appelant pas de question ou de commentaire, la Présidente invite les membres du Conseil d'administration à délibérer.

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **Valide la création de ce comité houlomoteur**
- **Désigne Gilles SERGENT et Josiane KERLOC'H pour y siéger**
- **Et valide le principe d'une représentation du Conseil de développement qui désignera son représentant.**

## **2. Programme partenarial 2022**

Isabelle ASSIH présente le rapport et rappelle le rôle de lieu d'échanges et d'ingénierie de l'Agence, ses grands piliers, le travail effectué et à venir sur le CRTE ou le CLS.

Sur le pilier attractivité, est souligné le fort enjeu d'attirer les actifs, les talents et plus largement en termes d'emploi. Une réflexion est à mener sur des outils communs pour accompagner les entreprises sur les métiers en tension.

Concernant l'aménagement, Isabelle ASSIH rappelle le rôle d'agence d'urbanisme ayant vocation à travailler notamment sur les politiques de l'habitat ou foncières, l'accompagnement des SCoT et l'animation de l'InterSCoT. Elle évoque la loi Climat et Résilience obligeant à diminuer drastiquement la consommation foncière, ou encore le Zéro artificialisation net. Elle souligne la nécessité de réfléchir sur la question de l'habitat et des ZAE, et comment accompagner ces problématiques. Ces dernières ne peuvent être dissociées de la question des mobilités dont les enjeux doivent être croisés sur le tout le territoire.

Après avoir évoqué le lien avec le CRTE, le tourisme, le renfort de Réseau TYNEO pour le conseil aux particuliers et la transversalité de l'observation, Isabelle ASSIH conclut en citant le Conseil de développement dont le cadre participatif citoyen et démocratique a été réaffirmé pour travailler sur tous les sujets.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à passer au vote.

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le projet de programme partenarial pour l'année 2022.**

## **3. Budget 2022**

Roger LE GOFF présente le rapport, rappelant qu'un budget se doit d'être raisonnable, que les orientations budgétaires avaient été validées par le Conseil d'administration du 15 décembre 2021 et évoque la modification en cours de la gouvernance interne.

Concernant le volet dépenses, Roger LE GOFF souligne les dotations aux amortissement plus importantes dues au fait que l'Agence soit désormais propriétaire des locaux et rappelle son souhait de voir un jour la chambre de commerce rejoindre Cuzon. Il souligne la stabilité des charges générales, les charges de personnel liés à quelques mouvements internes et recrutements en CDD sur des missions telles que le CLS. Il précise enfin qu'il reste une marge de manœuvre pour les actions.

Concernant le volet ressources, la contribution de QBO est plus importante pour des raisons de centralité. Il s'agit aujourd'hui d'opérer un retour aux dispositions initiales après augmentation.

Le budget dispose d'une marge d'autofinancement relativement importante.

Roger LE GOFF attire cependant l'attention sur les attentes, notamment sur le CRTE et estime qu'il faudra s'adapter en permanence. Il rappelle que le sujet des mobilités représente la priorité numéro un.

Albert BILLON exprime son interrogation concernant le financement du Conseil de développement. Celui-ci est un service adossé à QCD. En mai 2021, le vote du budget avait acté un grand principe par la Région, promettant un financement à hauteur de 65 k€ alors qu'auparavant le financement s'élevait à 25 k€. Pour cela la Région avait défini des critères stricts que seules la Cornouaille et la COB ont su respecter. Il s'interroge donc sur la raison pour laquelle QCD ne fait pas la demande de subvention à hauteur du montant auprès de la Région. Il interpelle également sur la question sur l'ETP, s'interrogeant sur le fait qu'il ne soit pas égal à un. Albert BILLON estime ne pas pouvoir voter le budget en l'état.

Marc ANDRO tient à rassurer Albert BILLON en assurant que la totalité de la subvention sera demandée. Quant à l'ETP, il garantit un ETP complet avec une répartition sur 3 personnes, dont la direction qui consacre une part de son temps au Conseil de développement

Albert BILLON rappelle que le Conseil de développement s'engage sur de nombreux dossiers tels que l'attractivité, la ligne de train Brest-Quimper, le houlomoteur... et que pour cela il faut des moyens humains. Il interroge sur la signification du 12 k€ figurant en rouge sur la ligne budgétaire et demande à être associé à l'avenir à la construction du budget.

Roger LE GOFF tient à confirmer que le Conseil de développement doit être aux côtés de QCD et que la copie sera revue. Il propose un rendez-vous avec Albert BILLON et fera un retour en Bureau QCD.

Véronique LE GUEN précise que les 12 k€ correspondent à 80 % des 15 k€ de subventions pour actions prévisionnelles.

Ludovic JOLIVET demande quelques explications sur la masse salariale et notamment de savoir si les CDD sont destinés à être transformés en CDI. Il se dit surpris par l'effort validé en Bureau.

Marc ANDRO répond que la progression découle essentiellement des CDD qui ont un caractère exceptionnel sur cet exercice dû notamment à un surcroît de travail ou relatif à des missions qui n'ont pas vocation à être renouvelées chaque année.

Roger LE GOFF fait référence au cas de Kim Lafleur en longue maladie, aux missions spécifiques liées au CRTE ou au CLS, et précise que l'effectif n'est pas destiné à rester sur ce niveau.

Ludovic JOLIVET souligne le terme nouveau de « charge de centralité » pour la cotisation de QBO.

Isabelle ASSIH précise que c'est une question d'affichage et de clarification du surplus assuré par QBO depuis la création de l'Agence.

Ludovic JOLIVET évoque l'importance pour la Cornouaille de se trouver sous l'ombrelle QCD et d'un partage affiché.

Roger LE GOFF affirme que c'est dans cet esprit que l'on travaille, pour une Cornouaille forte, après les départs de Châteaulin et Quimperlé, et rappelle que CCA a voulu partir, et qu'un consensus avait été trouvé. Il estime qu'il y a des sujets qui lient au-delà des découpages administratifs, que l'on doit essayer de travailler dans ce respect des différences, et que Quimper en tant que centralité confirme son attachement à la structure.

Hervé HERRY tient à préciser qu'au-delà de Quimper, il s'agit de QBO dans son intégralité.

Marc ANDRO rappelle qu'il était à l'origine de la création de QCD et que QBO a effectivement créé une vraie dynamique. En reprenant les comptes de 2014 à 2020 (*ndlr : mandat de L. Jolivet*), la charge de centralité a quasiment doublé et malgré cette augmentation, il estime que les échecs ont été nombreux et que l'ambiance était à recréer, la dynamique à relancer.

Isabelle ASSIH estime qu'il y a eu de vraies erreurs en matière de financement notamment lors du rapatriement de compétences et se dit prête à porter à la connaissance d'une prochaine réunion des instances ces erreurs dont certains éléments n'ont, selon elle, pas d'explications.

Hervé HERRY rappelle qu'il s'agit pour lui de son 3<sup>e</sup> mandat, qu'il s'agissait d'un choix politique de rapatrier la compétence économique à QBO et qu'ils n'ont pas voulu étrangler QCD, d'où cette différence qui est restée. Il confirme que QBO est fière de contribuer à cette hauteur.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

***Sous réserve de révision des éléments relatifs au Conseil de développement,***

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le budget 2022.**

**L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le budget 2022.**

#### **4. Appel à cotisations 2022**

Roger LE GOFF présente le rapport.

Isabelle ASSIH tient à expliquer la baisse de 50 k€ pour la cotisation de QBO par rapport à 2021. Lorsque les ressources humaines ont été rapatriées sur QBO, un certain nombre d'ETP ont été transférés. Mais 160 k€ ont été maintenus à QCD. Selon elle, ce différentiel est une erreur. Elle a donc demandé de diminuer de 50 k€ en 2022 et 50 k€ complémentaires en 2023. L'équilibre budgétaire est important mais Isabelle ASSIH estime qu'un écart aussi important ne se justifiait pas : 8 € par habitant pour QBO contre 3 € pour les autres EPCI. Elle souligne que cela ne met pas en difficulté l'Agence et les ressources humaines telles que définies.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente invite à délibérer.

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le montant des cotisations pour 2022.**

**L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le montant des cotisations pour 2022.**

#### **5. Contrat de relance et de transition écologique : point d'étape**

Isabelle ASSIH présente le rapport et souligne le fait que le CRTE entre dans sa phase opérationnelle en lien avec celui de CCA. 440 projets sont déjà remontés des EPCI et des communes et il s'agit maintenant d'identifier leur caractère interterritorial. Les financements à activer sont à identifier, et il s'agira d'articuler les souhaits avec les partenaires dont notamment la Région.

Elle résume la méthode envisagée et rappelle l'organisation du premier Cotech qui se tiendra le 11 mars, qui permettra de clarifier les financements.

Albert BILLON s'interroge sur le fait que la Région souhaite aujourd'hui traiter en direct avec les EPCI et qu'en parallèle l'Etat lance le CRTE.

Forough-Léa DADKHAH estime que la question est légitime et évoque le dispositif provisoire « Bien vivre en Bretagne » dont les discussions vont démarrer sur l'échelon le plus pertinent. Le CRTE semblant représenter une instance d'échanges, elle assure que la Région fera en sorte que ces dispositifs soient complémentaires.

Concernant l'organisation d'une réunion avec l'Etat, la Région et le Département, le calendrier devra tenir compte des contraintes de réserve électorale et un créneau pourrait être trouvée durant la première quinzaine de mai.

Stéphane LE DOARE rappelle l'énorme travail mené au sein des EPCI pour remonter les projets et perçoit ce travail comme une opportunité qui oblige à avoir une vision macro du territoire, à échanger et réfléchir à des outils communs. Mais il s'interroge sur les leviers et les financements.

François MARTIN estime que QCD est un moyen collégial pour faire remonter les projet CRTE, rappelant que tous les territoires de France ne sont pas dotés d'un outil semblable.

Isabelle ASSIH précise que QCD anime la démarche du CRTE mais ne fait pas le projet. Dans les EPCI, tout le monde s'est mis autour de la table, tant au niveau politique que technique. Elle se réjouit que la Cornouaille dispose de la structure QCD qui assure le lien et l'animation, le tout adossé à un portage politique fort et primordial. Malgré la complexité résidant dans la variabilité des échelles ou des partenaires financeurs, Isabelle ASSIH qualifie d'innovante la méthode de travail.

Hervé HERRY considère le très grand nombre de projets identifiés comme un signe de bonne santé du territoire.

Ludovic JOLIVET rappelle la présentation de Christophe MARX lors d'un Conseil d'administration passé. L'appel à projet était vaste et correspondait à une relance post Covid. Il estime qu'on a fait naître un espoir, s'interroge sur ce qui va en découler et considère que ce n'est pas sérieux de la part de l'Etat.

Florence CROM fait référence au fait que les établissements publics seront associés dans le Copil, soulignant qu'il existe des mutualisations et des coopérations territoriales identifiées qui peuvent se croiser avec QCD, parfois à l'échelle du département. Citant le sujet des déchets et des syndicats notamment, elle estime que l'intérêt de ce copil est de s'appuyer sur ces coopérations qui fonctionnent.

Stéphane LE DOARE estime qu'il ne fallait rien s'interdire sur les thématiques à traiter, même si un maillage sera nécessairement opéré. La question est de savoir comment s'organiser à l'échelle du territoire sur des sujets comme les déchets fermenticibles, considérant que le travail commun est incontournable pour qu'il fonctionne et que l'on puisse valoriser.

Isabelle ASSIH considère que l'on doit fait du CRTE une opportunité.

Roger LE GOFF précise que l'Etat a demandé de faire remonter très largement les projets y compris ceux bénéficiant d'autres financements que ceux qui relèvent du plan de relance tels que la DETR (*ndlr : Dotation d'équipement des territoires ruraux*) ou de la DSIL (*ndlr : dotation de soutien à l'investissement local*). Il revient sur le sujet de l'eau qu'il estime être une question de santé publique et sur le volet de la

valorisation des déchets, dossier auquel il se dit extrêmement attaché, estimant qu'il y a une usine de trop sur le territoire et qu'il faut en finir avec la « politique de l'autruche ».

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

## **6. Contrat local de santé : état d'avancement**

Philippe AUDURIER présente le rapport, rappelant que de nombreux acteurs sur le territoire ont été auditionnés. Il résume rapidement les thématiques abordées, la méthodologie, et les retours d'expériences notamment ceux du CLS de CCA. Des constats ont été faits et des enjeux identifiés, issus des données disponibles. Un zoom a été fait sur la santé mentale, suite notamment au Covid et son impact sur la jeunesse. Concernant les aidants familiaux, il est ressorti que les structures existantes n'étaient pas forcément à la hauteur ou pas assez identifiées. Il rappelle le calendrier prévisionnel, notamment la tenue du Copil le 24 mars dont l'ordre du jour portera essentiellement sur la restitution du diagnostic.

Albert BILLON souhaite faire un retour sur un cotech auquel il a participé. Il salue la pertinence de la démarche par la richesse des interventions et la multiplicité des regards. Les enjeux sont très clairement identifiés. Il estime qu'il va sans doute falloir changer le modèle économique, ce qui impliquera une législation pour régler ces problèmes. Il évoque un modèle de coopération territoriale, compte-tenu du nombre et de la variété de parties prenantes et de l'enjeu sur les vingt ans à venir.

Gwenola LE TROADEC estime ne pas être en capacité de donner de priorité aux enjeux de par leur importance. Elle fait référence à la problématique du manque de soignants et les signatures de contrats d'une seule journée, ainsi qu'à la détresse psychologique des jeunes en évoquant trois suicides en quelques mois sur Penmarc'h.

Philippe AUDURIER souligne que même les structures de formation existantes ne parviennent pas à répondre à cette question. Il faut redonner une visibilité, une reconnaissance à ces métiers et inscrire le sujet dans le long terme.

Catherine ESVANT attire l'attention sur la nécessité de parler de transition du vieillissement plutôt que de problèmes de vieillissement.

Maryvonne GUIAVARCH informe que le Conseil de développement a décidé de suivre ce dossier. Elle souligne la nécessité de sortir des schémas classiques. L'image des métiers doit évoluer et il faut faire comprendre aux usagers qu'on y travaille ensemble.

Albert BILLON insiste sur le fait qu'il n'y a pas de choix à faire sur les sujets et les personnes à prendre en compte. Il faut traiter tous les problèmes.

Isabelle ASSIH souhaiterait un vrai temps d'échange dédié à ce CLS. L'accès au soin est absolument essentiel et il faut travailler avec le législateur. Elle souligne également la question de l'hôpital public, mais aussi celle de tous les hôpitaux de la Cornouaille, estimant que certains arbitrages de l'ARS sont incompréhensibles. Elle appelle à une vigilance à avoir par rapport à l'accompagnement des structures hospitalières cornouaillaises.

Olivier BELLEC estime que « l'ARS a voulu en quelque sorte diviser CCCA et QBO pour mieux régner ». Grâce à une intervention commune, le CHIC bénéficiera à nouveau d'une ligne de financement essentiel qui avait disparue. Il encourage une politique volontariste via les CLS.

France HUNTZINGER s'interroge sur l'absence de mutuelles ou de centres mutualistes au sein du Copil CLS, question à laquelle Philippe AUDURIER lui répond que certains acteurs sont encore en cours d'identification et Albert BILLON évoque la possibilité de les retrouver sous la dénomination des communautés professionnelles territoriales de santé.

Forough-Léa DADKHAH invite à associer la Région sur la thématique des formations sanitaires et sociales pour travailler sur la question d'attractivité de ces formations avec les porteurs de formation.

Albert BILLON revient sur le groupe de travail portant sur la thématique autonomie. Il est clairement ressorti le lien avec l'habitat, la notion de réappropriation du logement, la rénovation de l'habitat.

Christian DAUTEL s'interroge sur la dimension inclusive de l'habitat. De nombreuses associations existent mais manquent de moyens.

Isabelle ASSIH estime que dans le domaine de l'habitat inclusif, quasiment tout reste à faire, le manque de projets relatif au vivre ensemble est réel.

Le sujet n'appelant plus de commentaires, la Présidente invite à passer au point suivant.

## **7. Candidature DLAL FEAMPA 2021 - 2027**

Philippe AUDURIER présente le rapport qui informe de l'organisation d'un Conseil d'administration exceptionnel dédié à cette candidature.

Le sujet n'appelant pas de commentaires, la Présidente présente Tristan DOUARD qui, suite à la décision de Michel BOLLORE de ne pas poursuivre sa mission pour des raisons personnelles, occupera la fonction de directeur par intérim à compter du 15 mars.

Tristan DOUARD se présente à l'assemblée, précise qu'il a intégré l'Agence en juin 2021, en qualité de responsable du pôle attractivité et filières économiques majeures.

La Présidente rappelle le calendrier des instances et autres dates clés qui figurent dans le dernier rapport de séance.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la Présidente clôt la séance à 16h20.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidente et par le secrétaire de séance.

La Présidente

**Isabelle ASSIH**



Le Secrétaire de séance

**Stéphane LE DOARE**



# Annexes

<b>Sujet</b>	<b>Annexes</b>	<b>Pages</b>
1. Mise en place d'un comité houlomoteur en Cornouaille	Délibération n° QCD 70.01	13-14
2. Programme partenarial 2022	Délibération n° QCD 70.02	15-38
3. Budget 2022	Délibération n° QCD 70.03	39-45
4. Appel à cotisations 2022	Délibération n° QCD 70.04	47-48
5. CRTE : point d'étape	Note d'information	49-52
6. Contrat local de santé : état d'avancement	Note d'information	53-56
7. Candidature FLAL FEAMPA : organisation d'un Conseil d'administration exceptionnel	Note d'information	57
8. Calendrier des instances et événements	Note d'information	59



## Mise en place d'un comité houlomoteur en Cornouaille

### Contexte

Dès l'annonce d'un projet houlomoteur en baie d'Audierne en 2012, l'Agence s'est fortement impliquée dans la thématique des Energies Marines Renouvelables. Tout d'abord en nommant des élus pour représenter la Cornouaille en Commission régionale mer & littoral [CRML], puis en intégrant le groupe de travail EMR de la CRML, enfin en organisant le colloque « quelle(s) énergie(s) marine(s) renouvelable(s) en Cornouaille ? » à Plozevet en mai 2013.

Fin 2013, l'Agence s'est engagée au côté de la DDTM et de la Région, en co-animant un comité local de concertation pour l'implantation d'une ferme pilote houlomotrice au large de Pouldreuzic. Ce projet dénommé Wattmor, était porté par Fortum - un énergéticien finlandais et développé par DCNS (devenu Naval Group). Un repositionnement stratégique de FORTUM et DCNS ainsi que la non obtention d'une subvention européenne arrêtera le projet en 2017, alors même que la concertation avait permis de dégager une zone de moindre impact pour implanter 3 machines.

Bien que la Cornouaille dispose de vent en abondance et de « spots » de courants marins à fort potentiel, la bathymétrie, l'état de mer et les contraintes de co-visibilités des installations ne permettent pas d'envisager à court terme le déploiement de parcs « industriels » d'éoliennes posées ou flottantes, ou d'hydroliennes en mer de Cornouaille. En revanche concernant le houlomoteur, la baie d'Audierne est très bien connue des développeurs pour la force des vagues et donc pour le potentiel d'énergie récupérable. A ce stade, les dispositifs de récupération d'énergie des vagues restent encore des prototypes nécessitant des développements. Cependant, la baie d'Audierne s'avère être un terrain d'essai intéressant pour eux, permettant de tester leur technologie dans des conditions réelles, en onshore sur le rivage, en « nearshore » proche du rivage ou « offshore » au large.

Un potentiel local, des porteurs de projets qui se manifestent, des entreprises locales impliquées et reconnues dans le développement de la chaîne de conversion d'énergie, des entreprises de constructions navales, des instituts de recherches basés sur le secteur (Ifremer, France énergies Marines, etc) ; tous ces éléments laissent à penser que la Cornouaille bénéficierait d'un écosystème favorable au développement du houlomoteur.

### Des projets houlomoteurs émergents

Depuis quelques mois, plusieurs entreprises étudient le secteur géographique et sont identifiées :

- LEGENDRE porte le projet DIKWE – implantation d'une digue houlomotrice à Esquibien
- SEABASED étudie l'implantation de sa bouée houlomotrice (ancien zonage WATTMOR de FORTUM)
- SBM offshore, société monégasque qui développe un tube de caoutchouc flottant qui oscille (projet le moins avancé à ce stade) qui regarde du côté de la baie d'Audierne pour le tester.

D'autre part, la société coréenne INGINE, que QCD a accueilli en 2020 et avec laquelle nous avons fait un tour des sites potentiels, vient d'ouvrir une filiale France en implantant des bureaux à Brest. Ils continueraient à garder un œil sur le Guilvinec.

Devant le nombre de projets émergents en Cornouaille, la Région souhaiterait créer un comité houlomoteur Cornouaille.

### **Constitution d'un comité local houlomoteur**

Ce comité local serait co-animé par la REGION et QCD, et viserait à réunir les parties prenantes et les parties impactées afin de partager un même niveau d'information des projets.

La liste des structures invitées à ce comité reste à confirmer mais sont d'ores et déjà identifiées : les élus locaux (Mairie/EPCI), les représentants de l'Etat (DDTM29), le comité des pêches, les représentants des usagers de la mer « loisirs » et bien évidemment les industriels porteurs des projets.

Ce comité houlomoteur Cornouaille pourra être complété par des comités plus locaux, projet par projet, comme DikWE qui nécessite des autorisations et qui s'apparente plus à un projet à terre. Dans ce cadre, le portage de ces « sous-comités » sera réalisé de préférence par la société développant le projet.

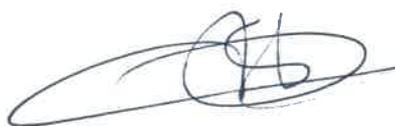
Si la constitution de cette instance est confirmée, il sera nécessaire de désigner un élu référent pour cette thématique et 2 à 3 élus cornouillais pour y contribuer.

---

### **Le Conseil d'administration, à l'unanimité :**

- **valide la constitution de ce comité**
- **et désigne Gilles SERGENT et Josiane KERLOC'H pour y siéger.**

**La Présidente,**

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Isabelle ASSIH', written over a horizontal line.

**Isabelle ASSIH**

## Programme partenarial 2022

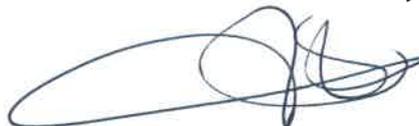
Pour la deuxième année consécutive, le programme partenarial fait l'objet d'une publication indépendante du rapport d'activités.

*Cf. Projet en annexe*

---

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le projet de programme partenarial pour l'année 2022.**

**La Présidente,**



**Isabelle ASSIH**

# Quimper Cornouaille Développement

## Programme partenarial 2022

---

### Éditorial

L'année 2021 a été fortement marquée par la crise sanitaire. S'il y a bien un terme qui décrit la posture que les territoires ont dû déployer pour y faire face, c'est l'agilité et leur capacité de résilience. Quimper Cornouaille Développement, en tant que structure d'appui aux territoires, s'est adaptée à ce contexte mouvant, fait de « *stop and go* », si caractéristiques de la période passée. La capacité de QCD à développer un niveau de service à la hauteur des enjeux du territoire n'a jamais été démentie. C'est dans cet esprit que l'année 2022 se dessine.

Le programme partenarial 2022 pose trois jalons auxquels l'Agence entend répondre, à savoir :

- Être le lieu d'écoute et de mobilisation sur les enjeux cornouillais en permettant un dialogue ouvert entre élus et société civile représentée par le conseil de développement ;
- Souligner le besoin de réflexion stratégique, en s'appuyant sur le contrat de relance et de transition écologique (CRTE) signé le 18 octobre dernier avec l'Etat et la Banque des territoires. Cela ne pourra se faire qu'en ouvrant le dialogue avec la région Bretagne et le département du Finistère, notamment par la mise en œuvre des pactes régionaux à l'échelle de SCoT et des pays ;
- Réaffirmer le rôle attendu de QCD sur ces compétences acquises et qui ont fait l'objet d'une clarification dans ses statuts : jouer pleinement le rôle d'agence d'urbanisme et de développement.

Ainsi, le travail sur des projets structurants comme le CRTE et le contrat local de santé (CLS), et l'articulation de ces deux démarches à l'échelle de toute la Cornouaille, associant fortement les trois SCoT (Ouest Cornouaille, Odet et CCA), doit permettre d'affirmer des choix politiques forts en termes stratégiques pour la Cornouaille. En 2022, le CRTE entrera dans sa phase opérationnelle et permettra aux EPCI signataires de structurer leurs projets. QCD entend les accompagner pour faire émerger des pistes de travail collectif et des actions à l'échelle du bassin de vie.

« Seul on va plus vite, à plusieurs on va plus loin ». Ce proverbe universel est l'illustration de l'intelligence collective qui caractérise le travail mené à l'échelle cornouillaise. Les 7 communautés d'agglomération et de communes de Cornouaille trouvent le sens du travail collectif grâce à la volonté de femmes et d'hommes, élus, citoyens, dirigeants d'entreprises, membres d'associations, salariés du secteur privé ou public qui vivent la Cornouaille au quotidien. L'Agence est ainsi le lieu qui peut les rassembler et travailler sur des projets communs. Pour 2022, émettons le vœu que ce travail collectif reprenne dans des conditions « plus normales » pour le bien de tous.

## Introduction

Le programme partenarial de Quimper Cornouaille Développement définit les grands axes de travail entre l'Agence et ses membres. Élaboré chaque année, son objectif est d'accompagner les membres de QCD dans l'élaboration de leurs politiques publiques. Réajusté en 2020 au regard d'objectifs de clarification des missions de l'Agence, le programme 2022 entend répondre aux objectifs fixés en début de mandature par les instances de QCD :

- être le lieu d'échange sur les enjeux à l'échelle de la Cornouaille,
- mutualiser des moyens d'ingénierie au service de tous ses membres,
- positionner la Cornouaille sur l'échiquier des territoires bretons,
- capitaliser sur des coopérations existantes, tant entre membres de QCD qu'avec l'extérieur.

Le programme partenarial 2022, adopté par les instances de QCD, porte sur l'ensemble des champs d'activités dévolus à l'Agence, à savoir les domaines de l'attractivité et des filières économiques majeures, de l'aménagement, du tourisme, de la transition énergétique et de l'ingénierie de projets.

En 2022, les projets portés par les instances de QCD se déclinent en six axes de travail.

1. **Le contrat de relance et de transition écologique (CRTE)** signé le 18 octobre 2021. Il s'agit d'un travail collectif qui définit les pistes de développement partagées entre les élus cornouillais. La transition écologique et le développement durable en sont des axes majeurs. Véritable feuille de route cornouillaise, elle définit les axes de travail complémentaires à développer dans un futur proche pour les collectivités. Le CRTE pourra être le point de départ d'actions à l'échelle du bassin de vie dans le cadre des **pactes de la région Bretagne**. De même, l'Agence intègre depuis 2021, la thématique de la santé au travers de l'élaboration d'un **contrat local de santé (CLS)** ;
2. **L'aménagement**, en renforçant les missions historiques de l'Agence dans les domaines de l'**habitat**, du **foncier**, de la **planification**, de l'**économie** et du **commerce**, en développant les moyens sur les questions des **mobilités** en lien avec la prise de compétence mobilité des EPCI ;
3. **L'attractivité territoriale**, en travaillant sur la notoriété de la Cornouaille à travers la signature *Quimper Cornouaille nourrit votre inspiration* et la réponse aux **problématiques d'emploi**, intégrant toutes les dimensions de l'attractivité des actifs (mobilité, logement, formation, ...) et en mettant en avant la forte **dimension structurante des filières majeures de la Cornouaille : aliment, maritime et tourisme** ;
4. La structuration d'une stratégie liée la **gestion des fonds territoriaux, notamment DLAL FEAMPA pour le maritime et l'économie bleue, et LEADER pour les projets ruraux** ;
5. **Le tourisme**, en travaillant sur les cinq axes de la stratégie intégrée de la destination touristique Quimper Cornouaille en lien avec la région Bretagne et en développant la dimension du tourisme durable, vecteur d'un tourisme intégré au développement du territoire ;
6. **La transition énergétique et le renforcement de Réseau TYNEO** pour répondre aux besoins en termes de conseil en rénovation énergétique et la structuration d'actions spécifiques aux énergies renouvelables.

La rédaction d'un programme partenarial annuel répond à l'obligation légale qui est faite à QCD, du fait de son statut d'agence d'urbanisme obtenu en 2010 et agréée par l'Etat. Son statut correspond à l'exercice des missions prévues par l'article L132-6 du Code de l'urbanisme.

Projet soumis au vote du CA du 8 mars 2022

## QCD, projets stratégiques et fonctions opérationnelles

### Projets stratégiques à l'échelle de la Cornouaille

#### PROJETS DE TERRITOIRE

Coordination et lien contrat de relance et de transition écologique (CRTE) et contrat local de santé (CLS)

Élaboration de projets de territoire des CRTE cornouillais et travail sur les enjeux d'actions interterritoriales



Élaboration des CLS cornouillais et travaux communs sur les diagnostics de santé environnementale et de santé mentale



#### ATTRACTIVITÉ

Actions de promotion de l'attractivité et de valorisation des filières économiques majeures (aliment, maritime, tourisme)

Actions de la stratégie d'attractivité en faveur de l'emploi : notoriété, aides à l'installation, logement, ...



Structuration du réseau de performance alimentaire ialys avec les acteurs de la filière



#### AMÉNAGEMENT

Appui des politiques de l'habitat, planification (SCOT, InterSCOT), foncier, mobilité...

Questionnement sur l'InterSCOT cornouillais  
Démarches de révision et questions foncières (zéro artificialisation nette)



Accompagnement des EPCI dans leurs projets : programmes locaux de l'habitat, démarche mobilité, projets de territoire, ...

2022

### Mise en œuvre des politiques publiques à l'échelle de la Cornouaille

#### DESTINATION TOURISTIQUE

Mise en œuvre des actions de la Destination touristique Quimper Cornouaille

Programme d'actions en 5 axes de la Destination touristique Quimper Cornouaille intégrant la dimension du tourisme durable



#### FONDS EUROPÉENS

Gestion des fonds territoriaux Leader, DLAL - Feamp

Animation et gestion des fonds territorialisés au développement rural (Leader), à la pêche et à l'aquaculture (DLAL-FEAMP)



#### TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Accompagnement des projets de rénovation énergétique Réseau TYNEO

Relance de Réseau TYNEO et conventionnement avec les EPCI pour une déclinaison locale de l'accompagnement



CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

OBSERVATION DU TERRITOIRE

## QCD, fonctions stratégiques de l'Agence

**La Cornouaille** n'est pas un territoire institutionnel ou une collectivité mais un espace **de solidarité territoriale**. Ainsi, les 7 communautés d'agglomération et de communes qui la composent ont exprimé, depuis de nombreuses années, le souhait de **travailler à l'échelle du bassin de vie**. Dans ce cadre, les élus membres de l'Agence se sont fixé 3 grands objectifs pour clarifier les missions de QCD :

### Lieu d'échange des territoires cornouillais

- Engager le dialogue sur l'ensemble des thématiques liées au développement et à l'aménagement de la Cornouaille.
- QCD est la structure où les EPCI se retrouvent, même si d'autres structures peuvent réunir sur certains thèmes (Mission Locale ou Actife sur l'emploi, Technopole, Syndicat de traitement des ordures ménagères...).
- Dialoguer avec la société civile, notamment en travaillant avec le Conseil de développement.

### Élaboration de stratégies communes

- Élaborer les stratégies territoriales à l'échelle du bassin de vie (attractivité, énergie, aliment, maritime, tourisme, planification, mobilités, foncier/immobilier, urbanisme, santé...).
- Accompagner les EPCI dans leurs politiques publiques.

### Mutualisation des moyens d'observation et d'étude

- Mettre en place des outils d'observation (habitat, foncier, socio-économie, tourisme...).
- Articuler les projets de territoire par les missions de planification (InterSCoT notamment).
- Aider à anticiper les mutations territoriales, notamment par la réalisation d'études.

Le **programme de travail de l'Agence est construit annuellement** en lien avec les présidents et directeurs généraux des services des EPCI, en s'appuyant sur les besoins des membres afin de répondre aux principaux enjeux du territoire. Il s'alimente des travaux menés dans les différentes commissions qu'anime QCD. Il est enfin validé par les instances des EPCI puis de QCD.

## Travailler à l'échelle du bassin de vie

### Lieu d'échange des territoires cornouillais

• Engager le dialogue sur l'ensemble des thématiques liées au développement et à l'aménagement de la Cornouaille, qu'il s'agisse de missions ou non de l'Agence

### Élaboration de stratégies communes

- Élaborer les stratégies territoriales à l'échelle du bassin de vie (attractivité, énergie, aliment, maritime, tourisme, planification, mobilités, foncier/immobilier, urbanisme, santé...)
- Accompagner les EPCI dans leurs politiques publiques

### Mutualisation des moyens d'observation et d'étude

- Mettre en place des outils d'observation (habitat, foncier, socio-économie, tourisme...)
- Articuler les projets de territoire par les missions de planification
- Aider à anticiper les mutations territoriales, notamment par la réalisation d'études

## Les enjeux partagés par les élus à l'échelle du bassin de vie

### Accélération de l'attractivité de notre territoire



**Effet littoral Atlantique**  
**Réchauffement climatique**  
**Faible incidence du Covid et sécurité**  
**Accélération numérique > - périphérique**  
**Bonne résilience du tissu économique**

- arrivée de nouveaux actifs et nouvelles activités
- attrait touristique
- installation des retraités
- difficultés de recrutement
- enjeux forts de formation et insertion ; levée des freins à l'emploi

### Pression foncière et immobilière



**Impact de l'attractivité sur les nouveaux actifs, touristique, retraités**  
**Tendance vers la « zéro artificialisation nette »**  
**Difficultés de réhabilitation des centralités urbaines**  
**Développement des locations type Air B&B**

- pression sur le marché foncier
- pression sur le marché immobilier
- enjeux maritimes et portuaires
- préservation des sites et mise en valeur des paysages

### Nécessité de transition écologique



**Constats du GIEC / gaz à effets de serre**  
**Constats de réduction de la biodiversité**  
**Volonté de préserver les sites et espaces naturels**

- enjeux mobilités : transports publics, mobilités douces, co-voiturage, véhicules décarbonés...
- enjeux rénovations énergétiques, production énergies renouvelables
- enjeux de l'eau et assainissement
- économie circulaire, gestion déchets

# Présentation détaillée des activités portées au programme partenarial 2022

## Projets de territoire

### Contrat de relance et de transition écologique

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) constituent le nouveau cadre de contractualisation entre les territoires et l'État. Ils instituent une nouvelle relation de travail entre les collectivités, les acteurs locaux et les services de l'État et entendent répondre à la fois aux ambitions de transition écologique, de développement économique et de cohésion territoriale. En Cornouaille, QCD accompagne les 6 EPCI du périmètre de l'Ouest Cornouaille Odet pour porter un projet de territoire à cette échelle. 5 thématiques sont priorisées : mobilités, déchets, eau et assainissement, transitions économiques et foncières, transitions énergétiques. En 2022, ce projet entrera dans sa phase opérationnelle après avoir été signé en octobre 2021. La coordination entre le CRTE de l'Ouest Cornouaille Odet et de Concarneau Cornouaille Agglomération doit permettre de mieux répondre aux enjeux partagés à l'échelle cornouaillaise.

### Contrat local de santé

Le Contrat local de santé (CLS) est signé par les 6 EPCI cornouaillais, avec l'Agence régionale de la santé (ARS), afin de disposer pour une durée de cinq ans d'une stratégie élaborée conjointement. Le CLS entend travailler à cette échelle sur les questions de promotion de la santé, de prévention, de politiques de soins et d'accompagnement médico-social. Le CLS définit une stratégie et des objectifs communs, un programme d'actions pluriannuel co-construit à partir des besoins locaux, le suivi de la mise en œuvre et une évaluation des résultats conjoints. Une coordination avec le CLS de CCA a été engagée lors du lancement de la démarche du CSL de l'Ouest Cornouaille Odet.

## Plan d'actions détaillé

### **CRTE**

Le CRTE ayant vocation à être un outil intégrateur facilitant le dialogue EPCI / commune, plusieurs enjeux se dessinent afin de concrétiser les projets sur un temps court à l'échelle des périmètres des CRTE cornouaillais :

- Clarifier en lien avec l'Etat les dispositifs d'aides et de financements activables via le CRTE
- Connaître les conditions pour activer les financements
- Coordonner la démarche à l'échelle des deux CRTE cornouaillais
- Identifier les actions que les élus des deux CRTE cornouaillais souhaitent porter collectivement
- Articuler la démarche CRTE avec les autres dispositifs de financement (fonds européens, régionaux, départementaux...)
- Instaurer le dialogue avec la région Bretagne et le département du Finistère, notamment dans l'idée de mieux intégrer le pacte régional en cours d'élaboration
- Identifier les labellisations locales (petites villes de demain, France mobilités, action cœur de ville, etc.) pour répondre de manière coordonnée aux appels à projets nationaux

## CLS

- Animation et coordination du CLS
- Finalisation de la rédaction du **diagnostic**
- Rédaction des fiches actions
- Réunions du comité de suivi
- Réunions des groupes thématiques
- COPIL (signature) : animation, invitation, organisation, logistique
- Réunion inter CLS avec élus
- Événementiel
- Communication

Projet soumis au vote du CA du 8 mars 2022

## **Attractivité territoriale**

- Renforcement de la **notoriété cornouillaise** à travers la valorisation des talents cornouillais
- Retenir et attirer de nouveaux actifs
- Aider les employeurs à recruter plus facilement et les actifs à mieux connaître les opportunités d'emplois en Cornouaille
- Valorisation des différentes composantes et les **filières majeures** de la Cornouaille, notamment des écosystèmes aliment (ialys) et maritime, vecteurs d'emploi, de valeurs et de rayonnement sur le territoire

### **Attractivité : priorité aux actions en faveur de l'emploi**

En 2022, une attention particulière est portée à la réponse à apporter aux questions d'emploi et de recrutement en déployant un programme d'actions centré sur deux cibles : les employeurs privés et publics d'une part, afin de faciliter leurs démarches de recrutement et de management, et les actifs d'autre part, afin de leur permettre de mieux appréhender le marché de l'emploi cornouillais et l'intérêt qu'ils ont à rester, venir ou revenir sur le territoire. En 2021, le COPIL attractivité a priorisé le programme d'actions qui est entré en phase opérationnelle pour la période 2021 – 2022. Pour pouvoir travailler sur l'attractivité des actifs, il est envisagé un travail sur l'ensemble des questions répondant à leurs besoins : accès au logement, solutions facilitées de mobilité, formation, hospitalité territoriale, insertion des publics spécifiques répondant aux besoins des entreprises... L'ensemble des productions et supports ont vocation à être utilisables librement par l'ensemble des acteurs du territoire.

### **Plan d'actions détaillé**

#### **Attractivité : animation de la démarche et gouvernance**

- Animation de la co-construction et de la gouvernance
- Plénière autour des talents
- Visite d'un territoire engagé dans l'attractivité
- Participation à des événements des réseaux marketing territorial
- Relations presse

#### **Attractivité : renforcer la notoriété territoriale et mettre en avant les talents**

- Définition d'une stratégie de communication digitale
- Définition d'une stratégie événementielle
- Portraits des talents (5 nouveaux portraits)
- Plateforme digitale de l'attractivité quimpercornouaille.bzh : gestion technique, optimisation de l'espace professionnel, animation éditoriale, amélioration de son référencement
- Animation des réseaux sociaux
- Partenariat avec des influenceurs
- Production de contenus (photos et droits notamment) pour la communication
- Création d'outils et de supports de communication
- Achat d'espaces publicitaires

### **Attractivité : faciliter le recrutement et la fidélisation, actions à destination des employeurs et des actifs salariés**

- Actions en cours d'élaboration en matière de problèmes de recrutement / besoins de main-d'œuvre
- Étude des besoins en logement des "nouveaux actifs", en lien avec les travaux menés dans le domaine de l'habitat au sein du pôle Aménagement. En collaboration avec Action Logement, l'objectif est de recueillir, auprès d'un échantillon représentatif du tissu économique de Cornouaille, les problématiques spécifiques de logement pour les « nouveaux actifs » (nouveaux salariés, stagiaires de longue durée, alternants). Sur cette base, il s'agit de mettre en avant les solutions existantes et/ou à valoriser, mais aussi de permettre aux acteurs de l'habitat en Cornouaille (bailleurs, collectivités, organismes spécialisés) d'engager des opérations répondant spécifiquement aux besoins de cette population avec les meilleures chances de réussite.
- Guide « S'installer à Quimper Cornouaille » (relecture, diffusion, communication)
- Pack recruteurs (contenus territoriaux en appui des offres d'emploi)
- Pass bienvenue pour les actifs salariés (cadres et techniciens) nouveaux arrivants ou en passe d'être recrutés
- Réponse et orientation des prospects (porteurs de projets, salariés...)
- Moments de partages d'expériences entre professionnels, afin de faciliter les recrutements
- Référencement sur la plateforme Paris je te quitte
- Plateforme jobconjoint : analyse bilan et perspectives
- Présence sur les salons (ex : Forum Terre d'Entreprises, Kerneko, Forum création-reprise de CCA...)

### **ialys : animation d'une gouvernance inclusive et mutualisée**

- Animation du cluster, dont le partenariat avec la Technopole Quimper-Cornouaille
- Animation du comité cluster : création et animation du réseau des techniciens et communicants
- Organisation des déjeuners ialys
- Création d'une plateforme partagée pour faciliter le travail collaboratif
- Définition de la raison d'être de ialys et de la communication collective : plan de communication commun (cibles, messages, supports de communication)
- Réflexions sur une charte d'engagement
- Soutien aux plans alimentaires territoriaux (PAT) à définir

### **ialys : valorisation et soutien à l'écosystème, aux acteurs et à leurs actions**

- Participation, suivi, accompagnement et/ou communication sur les projets et actions
- Administration du portail internet et animation éditoriale : agenda, actualités, réseaux sociaux
- Création d'une base de données économiques et d'un observatoire de la filière aliment en Cornouaille
- Organisation d'un espace-innovation ialys dans les événements (B to B et/ou grand public)
- Définition d'outils de communication et d'événementiels : support de stand, motion design, plaquette, etc...

## **Animation de la destination touristique Quimper Cornouaille**

- Accès au territoire et **mobilités**
- **Savoir-faire**, créativité, patrimoine et culture vivante
- Accès à des sites mythiques par **l'itinérance et le nautisme**
- **Accueil**, qualification et communication...

### **Stratégie de développement touristique intégrée, déclinaison de la stratégie régionale**

Fin 2018, la Destination touristique Quimper Cornouaille a défini une stratégie de développement touristique intégrée, associant les acteurs publics et privés du territoire. Elle sert de critère de financement et d'accompagnement des actions par la région Bretagne. QCD assure le rôle de coordination pour la mise en œuvre de la stratégie de développement touristique en partenariat avec les EPCI et les Offices de tourisme, le financement des projets et l'animation. Les cinq axes de la démarche sont l'accès au territoire et les mobilités, les savoir-faire, la créativité, le patrimoine et la culture vivante, l'accès à des sites mythiques par l'itinérance et le nautisme et l'accueil, qualification et communication...

L'objectif de l'année 2022 est la réactualisation de la stratégie afin de préparer la future contractualisation de la Destination avec la Région sur un programme pluriannuel (3 ans) de financements de projets. Les partenaires EPCI, Offices de tourisme, Département pourront également être signataires de ce contrat pour des engagements réciproques. Il s'agira également de resserrer la stratégie sur des actions qui répondent aux objectifs de développement durable.

### **Plan d'actions détaillé**

#### **Optimiser et fluidifier les mobilités touristiques**

- Mobilisation de professionnels et des EPCI pour expérimentation de solutions
- Modélisation de solutions de mobilités touristiques (démarrage de l'action en 2022)
- Accompagnement des séjours "en Bretagne sans ma voiture"

#### **Valoriser l'identité cornouillaise avec ses savoir-faire et la culture bretonne**

- Valorisation touristique de la filière pêche aquaculture (notamment via l'organisation de la semaine de la pêche et de l'aquaculture : projet impliquant de nombreux partenaires multi-filières et les collectivités locales)
- Structuration d'une offre de découverte des savoir-faire en Cornouaille :
  - Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public pour aider à la création ou au renouvellement d'une visite
  - Accompagnement du territoire dans son ensemble
- Faire émerger un projet de valorisation de la culture bretonne
- Suivi de l'étude culture ADEUPA (cf. aménagement)

#### **Développer l'itinérance, la randonnée et le nautisme**

- Mise en tourisme du schéma camping-cars (outils d'informations publics / campagne de sensibilisation)
- Portage de l'avenant du schéma camping-cars pour Quimperlé Communauté
- Mobilisation des partenaires territoriaux pour renforcer la structuration d'une offre d'accueil et de services sur le tourisme à vélo (COTECH)

- Qualification des hébergements marchands sur les itinéraires vélos et pédestres
- Elaboration d'un schéma des boucles cyclables et pôles de services vélo pour harmoniser la qualité des circuits créés en Cornouaille et affirmer la Destination comme territoire de séjours à vélo
- Accompagnement (formation – action) des Offices de tourisme et des hébergeurs à la création de séjours vélo (démarrage de l'action en 2022)
- Mise en œuvre, avec l'appui de Nautisme en Bretagne et de la Région, de la feuille de route cornouaillaise sur le nautisme dans l'objectif de structurer une offre complète sur « nautisme facile » :
  - Étude de l'état des lieux nautisme en Cornouaille (observatoire avec indicateurs à évaluer sur un pas de cinq ans)
  - Lancement de l'outil ESPACE MER (formation des Offices de tourisme à mieux vendre les activités nautiques)
  - Actions d'accompagnement à la montée en qualité, en compétence et en innovation
- Accompagnement au portage sur le territoire d'acteurs volontaires pour des projets innovants sur le GR34 proposés par la cellule régionale « Ti Hub »

### **Partager des outils d'information**

- Amélioration du site internet Cornouaille Animation, outil de diffusion d'information sur les animations
- Refonte graphique de la Carte touristique éditée à 80 000 exemplaires et diffusée dans les Offices de tourisme ainsi que chez les hébergeurs
- Préparation d'une carte "itinérance" vélo, randonnées, camping-cars
- Poursuite de l'animation du Blog d'expériences à vivre en Cornouaille #MaCornouaille
- Portage d'un abonnement territorial à l'outil KALKIN permettant aux Offices de tourisme de Cornouaille d'inscrire sur une carte en 3D leurs itinéraires de randonnée ainsi que les points d'intérêts touristiques et hébergements
- Accompagnement des prestataires à la commercialisation en ligne de leur offre/produit par la mise à disposition d'une version de base de l'outil ELLOHA (abonnement à une licence territoriale)

### **Observation de l'économie touristique**

- Suivi et diffusion (publications, réunions) des chiffres clés de la Destination grâce à l'achat de données touristiques MORGOAT et FLUX VISION à l'échelle de la Destination
- Suivi de la grande enquête de fréquentation REFLET relancée en 2022, permettant d'obtenir des informations précises à l'échelle des destinations et des EPCI sur la fréquentation (profils, dépenses, etc...)
- Étude d'impact des événements (démarrage en 2022 – sous réserve)

### **Coordination**

- Actualisation de la stratégie de Destination par une analyse au filtre des objectifs de développement durable (accompagnement par l'agence DECLIC)
- Organisation des Rencontres du tourisme cornouaillais, un forum participatif pour concertation sur la stratégie
- Coordination et accompagnement des partenaires institutionnels aux dispositifs de financement régionaux
  - Participation aux réunions régionales (coordination des destinations)
  - Participation aux réunions du CRT : comité éditorial / observation

- Animation de la gouvernance de la Destination :
  - 4 COPIL - Conseil de destination
  - COTECH (développeurs touristiques et direction des offices de tourisme)
  - Animation réseau des Offices de tourisme (bourses d'échange, journée d'échange)
- Animation du site [www.procornouaille.com](http://www.procornouaille.com) et lettres d'information

#### **Accompagnement des acteurs du tourisme**

- Accompagnement des porteurs de projets (conseils, dossier de demande d'aides)
- Accompagnement des porteurs de projets candidats aux appels à projets régionaux : projets du tourisme solidaire intégré (TSSi), projets nautiques intégrés (PNI), Sites d'exceptions
- Accompagnement des socio-professionnels au tourisme durable
- Relais technique du CRT et de l'ADEME sur les appels à projets Tremplin, Fond Tourisme durable, slow tourisme
- Accompagnement au label Tourisme & Handicap

## Aménagement du territoire

- Accompagnement des membres dans **l'élaboration de leurs politiques publiques** dans le domaine de l'habitat, du foncier, de la planification et de la programmation (SCoT, PLU, PLH...), de la stratégie économique et territoriale (projets communautaires, projets territoriaux)

### Renforcement de l'InterSCoT

Le renforcement de l'InterSCoT dans une perspective de convergence des politiques de planification à l'échelle cornouaillaise et la réflexion sur l'échelle la plus pertinente pour les questions de planification (SCoT Cornouaille) demande un travail de coordination InterSCoT. Fin 2021, les 3 SCoT de Cornouaille ont émis le souhait de se coordonner afin de répondre aux objectifs de la loi climat et résilience. L'ensemble des thématiques de l'aménagement du territoire sera réinterrogé au regard de cet objectif de convergence des outils de planification : habitat, foncier, économie, commerce, mobilités, énergie...

### Plan d'actions détaillé

#### Politiques de l'habitat - démographie

- Finalisation du PLH Concarneau Cornouaille Agglomération (année 2)
- Finalisation du PLH Pays Bigouden Sud / Haut Pays Bigouden (année 1)
- Élaboration du PLH Pays Fouesnantais (année 1)
- Élaboration du PLH Cap Sizun Pointe du Raz (année 1)
- Bilan du PLH Quimper Bretagne Occidentale (en attente de confirmation)
- Observatoire de l'habitat
- Étude des besoins de logement des « nouveaux actifs » (cf. attractivité supra)

#### Observation foncière (Mode d'occupation du sol)

- Déploiement du MOS
- Mise à jour 2021 (assistance des EPCI et SCoT)
- Publication spécifique sur le MOS (outil pédagogique à l'attention des membres)

#### Planification - InterSCoT

- Gestion administrative et financière du SYMESCOTO
- Suivi des PLU et projet commerciaux du SYMESCOTO
- Modification du SCoT de l'Odét
- Révision du SCoT de l'Odét
- Animation de l'InterSCoT
- Étude sur la consommation foncière / SCoT (loi climat et résilience)

#### Mobilités et déplacements

- Démarche cornouaillaise autour des mobilités
- Suivi des démarches mobilités cornouaillaises (plan de mobilité simplifié QBO / STRAMOC)

### **Projets de territoires - coopérations territoriales**

- Finalisation du Projet de territoire du Pays Bigouden Sud
- Participation aux ateliers du Projet communautaire Quimper Bretagne Occidentale
- Suivi des Programmes petites villes de demain (PVD) cornouillais
- Animation de la commission aménagement

Projet soumis au vote du CA du 8 mars 2022

## Gestion des fonds européens

- Animation de deux **fonds**
  - les fonds régionaux qui ont représenté une enveloppe de 23,5 millions d'euros sur 2014-2020,
  - les fonds européens territorialisés qui représentent 7,2 millions d'euros sur 2014-2023 : ITI FEDER, LEADER et DLAL FEAMP.

### Fonds européens territorialisés

Quimper Cornouaille Développement accompagne les acteurs socio-économiques cornouillais et a pour mission essentielle de contribuer au développement durable du territoire. Dans ce cadre, la gestion des fonds territoriaux permet d'impulser et financer les projets locaux. En Cornouaille, deux fonds sont gérés par QCD : LEADER (liaison entre actions de développement de l'économie rurale pour une enveloppe de 1,9 M€ sur la période 2014- 2020) et DLAL FEAMP (développement local mené par les acteurs locaux du fonds européen pour les activités maritimes et la pêche pour une enveloppe de 1,17 M€ sur la période 2014-2020). Ces deux enveloppes font l'objet d'appels à candidature pour lesquelles QCD mobilisent les acteurs afin d'accompagner de nouveaux projets à partir de 2022-2023.

### Plan d'actions détaillé

#### Contrat de partenariat - Volet DLAL FEAMP - 2014 -2021

- Accompagnement des porteurs de projets : suivi financier, dossier de paiement
- Actions et outils de communication sur les projets accompagnés :
  - réalisation d'une brochure de présentation des projets accompagnés
  - préparation et animation de visites des projets accompagnés par le dispositif (deux demi-journées)
  - création de 5 vidéos de mise en lumière de 5 projets phares du territoire
- Réunion partenaires

#### DLAL FEAMPA 2021-2027

- Réponse à l'appel à candidature régional DLAL FEAMPA
  - Préparation et animation des réunions de concertation (réunion de lancement, COTECH, réunions de concertation et groupes de travail thématiques, entretien avec les partenaires)
  - Rédaction du dossier d'aide préparatoire
  - Accompagnement à l'animation d'une réunion de concertation
  - Elaboration du dossier de candidature (dossier complet dont maquette financière)
- Animation et coordination du DLAL FEAMPA Pays de Cornouaille (une fois sélectionnée)
- Animation de la filière halieutique, mise en réseau des acteurs
- Accompagnement des porteurs de projets : rencontres, montage des projets, plans de financement, suivi de leur réalisation
- Commission mer et littoral (CML) : préparation, invitation, animation et compte rendu
- Création des outils de communication : plaquette, site web, newsletter, réseaux sociaux
- Communication régulière, réunions d'information
- Suivi financier et administratif de la mise en œuvre du programme
- Réunions réseau régional, national et européen Feamp

### **Contrat de partenariat - Volet Leader 2014 - 2022**

- Animation et coordination programme LEADER
- Accompagnement des porteurs de projets : rencontre, montage du projet (fiche projet), suivi du projet, accompagnement dans la réalisation, suivi financier (paiement) et dossier d'instruction
- Comité unique de programmation (CUP) : préparation avec partenaire (Région), invitations, aide à l'organisation, animation et compte rendu
- Suivi du programme, maquette
- Evaluation
- Réunions partenaires / réseau régional / national Leader
- Communication régulière, réunions d'information

### **Leader 2023-2027**

- Réponse à l'appel à candidature régional LEADER
- Rédaction du dossier d'aide préparatoire
- Accompagnement à l'animation d'une réunion de concertation
- Préparation de la candidature LEADER - réunion de lancement - réunion de travail (co-construction candidature) - rédaction de la candidature
- Elaboration du dossier de candidature

## Transition énergétique et numérique

- **Au travers de Réseau TYNEO**, service de conseil et de rénovation énergétique à l'échelle de la Cornouaille
- **Accompagnement des EPCI dans l'évaluation de potentiels locaux**, l'élaboration de feuilles de routes ou encore l'accompagnement de projets

### Relance du Réseau TYNEO

La mission principale du pôle transition énergétique de Quimper Cornouaille Développement consiste à conseiller les particuliers et acteurs locaux afin qu'ils s'engagent davantage dans la transition énergétique, à travers Réseau TYNEO. En 2022, ce réseau bénéficie de moyens complémentaires permettant de répondre aux objectifs du programme d'information « service d'accompagnement pour la rénovation énergétique » (SARE). Le programme s'inscrit dans la stratégie de déploiement de la marque France Renov'.

### Plan d'actions détaillé

- Consolidation des partenariats avec les banques notamment dans le cadre du Prêt Avance Rénovation et dans l'objectif de massifier le nombre d'actes A4
- Développement des partenariats avec les agences immobilières et les courtiers immobiliers

#### Volet partenariats institutionnels

- Gestion et suivi de la convention SARE - Région/QCD
- Gestion et suivi des conventions SARE - QCD/EPCI
- Organisation des Rendez-vous délocalisées sur les EPCI
- « Formation » du personnel des MSAP/MFS à la réalisation des dossiers MaPrimeRénov'
- Test des rendez-vous couplés avec l'ADIL (sur les dossiers accession des EPCI)
- Organisation de temps d'échanges des structures conseils aux Particuliers (ADIL / CAUE / Réseau TYNEO)

#### Volet gouvernance de Réseau TYNEO

- Organisation COPAR
- Organisation de deux COFIL
- Organisation de COTECH EPCI tous les deux mois

#### Sensibilisation et animation des ménages et des syndicats de copropriétaires (actes C1)

##### Augmenter la visibilité locale de Réseau TYNEO

- Réalisation de la communication sur le mobilier et les infrastructures locales (sucettes decaux QBO, panneaux Pluguffan, Bus CCA, ...)
- Nouvelle campagne Google ads
- Achat d'espace de communication (cinéma, presse, ...)
- Réalisation de film(s) retours d'expériences / témoignage et modification du motion design
- Déclinaison de la nouvelle marque nationale France Renov'
- Participation à des salons (salon de l'artisanat, salon de l'habitat Déficom, salon de l'habitat Viving)

- Communication site web & Facebook
- Prêt de matériel et gestion de la documentation et des abonnements

**Massifier le nombre d'accompagnements des ménages [A4]**

- Travail à une meilleure articulation de l'accompagnement [A4] avec les aides accessions des EPCI

**Cartographier et catégoriser le parc de copropriétés privé en Cornouaille**

**Information en matière de rénovation énergétique de personnes, de syndicats de copropriétaires ou de leurs représentants (actes A1)**

**Conseil personnalisé en matière de rénovation énergétique, vers des personnes, des syndicats de copropriétaires, ou leurs représentants (actes A2)**

**Information sur les sujets habitat/énergie, hors rénovation (actes A1 hors SARE)**

**Conseil personnalisé sur les sujets habitat/énergie, hors rénovation (actes A2 hors SARE)**

**Accompagnement des ménages en phase amont d'une rénovation globale (actes A4)**

**Information en matière de rénovation énergétique d'entreprises (actes B1)**

**Conseils en matière de rénovation énergétique d'entreprises (actes B2)**

**Sensibilisation des entreprises (actes C2)**

**Cartographier et catégoriser le petit tertiaire privé (< 1 000 m<sup>2</sup>) en Cornouaille**

**Formation du personnel à la thématique tertiaire privé**

**Transition énergétique**

- Projets houlomoteurs Baie d'Audierne
- Suivi des instances régionales EMR (CRML, GT EMR CRML)
- Divers (Réunion PCAET, Conférence bretonne transition énergétique, etc.)

Suivi de l'aménagement numérique en Cornouaille

- Suivi du New Deal Mobile
- Comité départemental numérique
- Suivi du déploiement fibre optique

## Conseil de développement de Cornouaille

### Conseil de développement

Véritable instance de démocratie participative, le conseil de développement de Cornouaille a été installé fin 2021. Afin de ne pas multiplier les instances, les EPCI cornouillais ont fait le choix de constituer un seul conseil de développement à l'échelle du bassin de vie. L'assemblée est composée de membres bénévoles à parité. Elle est représentative de la composition socio-économique du territoire et est ainsi composée d'acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs. Les chambres consulaires (CCI, CMA et chambre d'agriculture) y sont également représentées. La nouvelle assemblée s'est fixé pour objectif de travailler de manière constructive avec les élus cornouillais pour faire émerger une parole collective, sur des questions d'intérêt commun (en cours de définition).

### Conseil de développement

- Animation - organisation des instances et groupes de travail thématiques
- Préparation des réunions de bureau, instances, invitations, compte rendus
- Réunion réseau régional des conseils de développement

## Observation du territoire

**Observation territoriale** dans l'ensemble des domaines de travail de l'Agence et mise en place d'outils spécifiques pour le compte des membres (Datagences-Bretagne.bzh, portail de données d'observation mutualisée et MOS, mode d'occupation du sol)

### **Observation territoriale**

L'observation du territoire est l'une de fonctions majeures de l'Agence définie dans le protocole liant QCD à l'État. QCD développe en effet des outils d'observation afin d'accompagner ses membres à définir leur politique d'aménagement et de développement, et d'évaluer les actions mises en œuvre. Dans ce cadre, l'Agence réalise d'une part des observatoires spécifiques sur les thématiques majeures du développement (habitat, démographie, économie, commerce, tourisme...) et crée des outils (plateforme Datagence, mode d'occupation du sol) pour mieux comprendre les évolutions en cours.

### **Plan d'actions détaillé**

#### **Observation territoriale**

- Observatoire de l'habitat
- Déploiement de Datagences Bretagne (développement volets foncier / immobilier)
- Réalisation d'études flash Agence (économie, aménagement, démographie...)
- Observatoire du commerce (pour QBO)
- Observatoire des ZAE (étude données fiscales QBO) (à définir)
- Observatoire de l'économie maritime
- Observatoire du foncier portuaire
- Observatoire du tourisme (bilan de saison)
- Étude culture (Adeupa / QCD)
- Étude en collaboration avec l'INSEE

## PROJETS DE TERRITOIRE

### Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

- Accompagnement des EPCI
- Organisation de la concertation

### Stratégie de la santé (CLS)

- Animation et coordination
- Diagnostic
- Fiches actions
- Signature

## ATTRACTIVITÉ

### Animation de la démarche

- Plénière autour des talents
- Relations presse

### Renforcement de la **notoriété de la Cornouaille** au travers des talents

- Définition d'une stratégie de communication (digitale, événementielle)
- Portraits de talents
- Plateforme quimpercornouaille.bzh

### Faciliter le recrutement et la fidélisation en lien avec les employeurs et les actifs

- Guide S'installer à Quimper Cornouaille
- Pack recruteurs et bienvenue
- Paris je te quitte (optimisation)
- Étude des besoins de logements des actifs

### Ialys - acteurs de l'aliment

- Accompagnement des acteurs (animation du cluster, travail sur l'identité ialys)
- Valorisation de ialys (portail internet, contenus sur la filière, support pour les stands pro.)

## AMÉNAGEMENT

### Politiques de l'**habitat**

- Accompagnement PLH (CCA, PBS/HPB, CSPP, PF)
- Observatoire de l'habitat
- Étude besoins de logements des actifs

### Politique foncière

- Mode d'occupation du sol (déploiement et mise à jour)

### Suivi de la planification et coordination de l'**INTERSCOT**

- Gestion du SCoT de l'Odet
- Modification et révision SCoT de l'Odet
- Animation de l'INTERSCOT
- Étude sur la consommation foncière (MOS)

### Mobilités et déplacements

- Démarche mobilités Cornouaille
- Suivi des démarches EPCI

### Projet de territoires - coopérations

- Projet de territoire PBS
- Suivi Projet communautaire QBO
- Suivi PVD

## OBSERVATION TERRITORIALE

### Observatoires

- Observatoire de l'habitat
- Observatoire du tourisme (bilan de saison)
- Observatoire du commerce (pour QBO)

### Outils d'observation

- Déploiement de Datagences Bretagne (développement volets foncier / immo.)
- Déploiement et mise à jour du mode d'occupation du sol

### Appui aux missions de l'Agence

- Réalisation d'études flash Agence (éco., aménagement, démo...)
- Étude culture (Adeupa / QCD)
- Étude en collaboration avec l'INSEE

## Conseil de développement

2

## DESTINATION TOURISTIQUE

### Optimisation des **mobilités touristiques**

- Modélisation de solutions de mobilités touristiques
- Accompagnement séjours "en Bretagne sans ma voiture"

### Valorisation des **savoir-faire** et de la **culture bretonne**

- Valorisation touristique de la filière pêche aquaculture (dont semaine de la pêche)
- Accompagnement des entreprises à l'ouverture au public

### Développement de l'**itinérance**, la **randonnée** et le **nautisme**

- Mise en tourisme du schéma camping-cars
- Qualification des hébergements marchands sur les itinéraires vélos et randonnée
- Schéma boucles cyclables + pôles de services vélo
- Journées techniques vélo
- Étude de l'état des lieux nautisme

### Partage des outils d'**information**

- Amélioration du Cornouaille Animation
- Carte touristique : refonte édition
- Préparation d'une carte "itinérance" vélo, randonnées, camping-cars

### Coordination de la Destination

Accompagnement des **acteurs du tourisme**

## FONDS EUROPÉENS

### Contrat de partenariat **Volet DLAL FEAMP - 2014 -2021** **Volet Leader 2014 - 2022**

- Accompagnement porteurs de projets et communication sur les projets accompagnés

### Candidature **DLAL FEAMPA 2021-2027** **Leader 2023-2027**

- Réponse aux appels à candidature régionale
- Animation de la concertation
- Animation et coordination des programmes (une fois sélectionnée)
- Accompagnement des porteurs de projets
- Animation des commissions (CML/CUP)
- Suivi financier et administratif de la mise en œuvre du programme

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

### **Réseau TYNEO**, service de conseil et de rénovation énergétique

- Consolidation des partenariats institutionnels
- Sensibilisation et animation des ménages et des syndicats de copropriétaires (actes C1)
- Information en matière de rénovation énergétique de personnes, de syndicats de copropriétaires ou de leurs représentants (actes A1)
- Conseil personnalisé en matière de rénovation énergétique, vers des personnes, des syndicats de copropriétaires, ou leurs représentants (actes A2)
- Information sur les sujets habitat/énergie, hors rénovation (actes A1 hors SARE)
- Conseil personnalisé sur les sujets habitat/énergie, hors rénovation (actes A2 hors SARE)
- Accompagnement des ménages en phase amont d'une rénovation globale (actes A4)
- Information en matière de rénovation énergétique d'entreprises (actes B1)
- Conseils en matière de rénovation énergétique d'entreprises (actes B2)
- Sensibilisation des entreprises (actes C2)

Accompagnement des EPCI  
**(potentiels, projets...)**

## Budget 2022

**Suite aux orientations budgétaires approuvées par le Conseil d'administration du 15 décembre 2021 qui ont acté le principe d'un équilibrage du budget 2022 par une reprise de résultat sur exercice antérieur, le projet de budget 2022 a été présenté et validé par le Bureau du 24 février 2022.**

Compte-tenu des évolutions conjoncturelles intervenues depuis mi-décembre tant en dépenses qu'en produits, la composition du budget a été revue de manière à minorer le montant de reprise de l'excédent tout en permettant de mener à bien le plan d'actions.

Le budget prévisionnel 2022 se présente comme suit :

### 1. En dépenses

- **Les dotations aux amortissements : 97 150 € (cf annexe 2)**

Le déménagement dans les locaux de Cuzon en juin 2021 amène pour la première fois l'intégration de l'amortissement du bâtiment en année pleine dans le budget, à hauteur de 80 k€. S'y ajoutent l'amortissement des quelques dépenses propres d'agencement et de mobilier, et surtout celui du matériel de bureau et informatique acquis depuis la crise sanitaire pour permettre de télétravailler et faire face à la croissance de l'effectif.

Pour autant, la subvention régionale de 504 k€ obtenue sur le projet de l'Espace Cuzon est à rapporter directement aux dépenses d'amortissement, pour un montant net « dépenses - produits d'investissement » estimé à 79 k€.

- **Les charges générales de gestion : 285 k€ (cf annexe 3)**

Par souci d'économies, l'estimation des frais généraux a encore pu être réduite de 10 % par rapport au montant présenté lors des orientations budgétaires (320 k€).

Par rapport à l'année 2021, certains postes de dépenses ont disparu :

- o Le loyer et les charges des locaux de Creac'h Gwen, dus jusqu'à la fin du bail en septembre 2022, auront un impact de 100 k€ sur la trésorerie (loyer, charges, assurance, électricité et taxe foncière), mais seront intégrés en charge exceptionnelle sur le bilan 2021.
- o Les postes de dépenses eau, électricité, nettoyage locaux, taxe foncière concernant les locaux de Cuzon sont intégrés dans l'ensemble des charges de copropriété de l'ASL. Son montant estimé de 48 k€ reste incertain et le nouveau report de la création de l'ASL ne permet pas d'avoir une vision claire du niveau des charges de copropriété. La prudence s'impose sur ce montant de 48 k€.

D'autres postes de dépenses sont incompressibles, notamment ceux liés à l'informatique et au coût des sites internet (hébergement, maintenance, liaisons informatiques, prestations QBO) ou aux honoraires comptables, liés à l'effectif pour la partie sociale.

La seule source d'économie potentielle portait sur les fournitures administratives, la sous-traitance et frais d'études, les frais de déplacement, les réceptions, les publications extériorisées, déjà constamment réduits au fil des années. Ceux-ci ont encore été diminués et ne peuvent l'être davantage sans nuire au bon fonctionnement des équipes.

Au total, les frais généraux de fonctionnement ne représentent plus que 10 % du budget de fonctionnement de l'Agence en 2022, pour un effectif en hausse. Pour mémoire, ils étaient de 16 % il y a 5 ans.

- **Les charges de personnel : 1 809 k€**

Le budget 2022 compte 33,5 etp, soit près de 7 etp de plus qu'en 2021, dont 7,25 sont en CDD. Il s'agit du premier poste de dépenses pour l'Agence qui s'appuie essentiellement sur son ingénierie propre pour mener son programme d'actions (67 % du budget total).

Pour exécuter l'ensemble du programme partenarial et des actions prévues, la création de plusieurs postes a été actée en décembre dernier. Néanmoins, des économies de 51 k€ ont été réalisées par rapport au montant de 1 860 k€ prévu en orientations budgétaires.

Des réajustements ont été opérés sur les recrutements en cours ou aboutis depuis, le montant alloué aux stagiaires a été revu à la baisse (13 k€ au lieu de 20), la charge théorique d'une salariée absente depuis 9 mois a été momentanément soustraite mais devra être réintégrée en cas de retour.

L'effectif total est donc porté à :

27 CDI en activité (+ 2 en arrêt maladie long) dont 1 en recrutement (Responsable aménagement) et 9 CDD répertoriés comme suit :

- o 1 data-manager (poste mutualisé Datagences) basé à Rennes
- o 1 chargé d'études aménagement en renfort sur l'élaboration/bilan des PLH (*en recrutement*)
- o 1 chargée de mission attractivité (foncier portuaire)
- o 1 /2 chargé de mission attractivité en CDD 12 mois en renfort des équipes (*à recruter*)
- o 1 chargée de mission tourisme (pêche aquaculture)
- o 2 chargées de mission CLS
- o 1 renfort sur le pôle ingénierie de projets (*à recruter*)
- o 1 conseiller Réseau TYNEO (*en recrutement*)

Une provision a été inscrite pour le renfort prévu en RH (1 mi-temps sur 6 mois) mais il reste à déterminer sous quelle forme sera assuré cet appui. Un temps partagé avec une autre structure et une rencontre avec Cornoualia sont envisagés.

Par ailleurs, suite à un départ au pôle tourisme, son remplacement devrait générer une réorganisation des missions, de manière à intégrer le ½ poste prévu sur les mobilités touristiques.

- **Les actions**

Les économies engendrées sur les frais généraux et le personnel permettent d'envisager un montant d'actions quasiment à même hauteur qu'en 2021, de l'ordre de 500 k€, autofinancés pour 153 k€ par l'Agence (hors reprise sur excédent). Pour mémoire, les prévisions du mois de décembre prévoyaient 55 k€ de marge d'autofinancement.

Il convient de se rapprocher du programme partenarial pour prendre connaissance du détail de ces actions, principalement portées sur l'attractivité et le tourisme, avec toutefois un volume conséquent pour la gestion des fonds européens territorialisés, compte-tenu de l'année charnière entre deux contractualisations de fonds DLAL Feamp et Leader. Du fait de son

renforcement, Réseau TYNEO doit aussi assumer des dépenses d'équipements supplémentaires (15 k€) et de communication (15 k€)

## 2. En ressources

### - **Les cotisations adhérents : 1 338 k€**

#### Quimper Bretagne Occidentale

Il convient de bien distinguer la contribution de QBO de celle des autres EPCI dans la mesure où celle de QBO ne repose pas seulement sur un apport de 3€ / habitant.

Depuis 2010, QBO assure et assume une charge de centralité, qui était de 483 k€ en 2015, après le retrait de son service économique de l'Agence. En 2016, la mandature précédente avait accordé à l'Agence une augmentation de 100 k€ sur cette part de financement afin de lui permettre d'assumer ses dépenses tout en limitant la reprise sur excédent actée cette année-là. Cet abondement a été répété les années suivantes, en plus de l'augmentation de 1 € / habitant de cotisations pour tous les membres, votée en 2019. Bien que la charge de centralité de QBO ait été réduite de 32 k€ en 2020 et 2021, QBO souhaite ne pas sur-financer QCD qui a dégagé 3 résultats largement excédentaires, et a donc décidé de soustraire 50 k€ à sa participation 2022 et 50 k€ en 2023.

La contribution 2022 est donc revue à 815 311 €, représentant un coût de 3 €/habitant plus une charge de centralité de 503 k€, soit 20 k€ de plus qu'en 2015 pour la part « centralité ». Le montant total représente encore 61% des contributions des EPCI.

#### La contribution des autres adhérents

Elle reste inchangée pour 2022 :

- 517 k€ de cotisations des 6 EPCI cornouillais hors QBO, soit toujours un montant de 3 €/habitant
- 4 k€ de forfait cotisation de la part des chambres consulaires et du Sioca

### - **Les subventions de fonctionnement : 988 k€**

L'Agence compte dans ses dotations récurrentes :

- La subvention Etat à hauteur de 90 k€
- La subvention Symescoto pour 60 k€ pour le portage du Scot de l'Odet et le travail sur l'InterSCoT

Quimperlé Communauté participe à la Destination touristique et sa participation pour 2022 est estimée à minima à la cotisation tourisme historique de 0,50 € / habitant. Ce montant doit toutefois faire l'objet d'un échange entre QCD et la communauté d'agglomération de Quimperlé Communauté.

**La Région** maintient son soutien à l'ingénierie de tous les pôles, à hauteur de 557 k€ pour l'année 2022 :

- 55 k€ pour le projet Datagences Bretagne (subvention partagée entre les 5 agences bretonnes) dont le poste de data-manager est porté par QCD depuis août 2021
- 110 k€ pour les postes du foncier portuaire, du poste de chargé de mission pêche-aquaculture et de l'ingénierie de la Destination touristique
- Environ 60 k€ sur les postes en charge du Conseil de développement et de l'ingénierie DLAL FEAMPA et CLS

- Plus de 300 k€ pour l'ingénierie de Réseau TYNEO dont l'effectif prévu est de 5,6 etp en 2022, étant précisé que la subvention SARE cumule une part régionale et le reversement de contrat en économie d'énergie (CEE)

Depuis 2021, année du lancement du Contrat Local de Santé, **l'ARS** accompagne QCD en finançant une partie des deux salariées en poste.

Enfin, **les fonds européens Leader et DLAL FEAMPA** financent quant à eux une grande partie des coûts de l'ingénierie du pôle en charge de la gestion de ces fonds, mais aussi des postes de chargés de missions sur le foncier portuaire et sur les mobilités touristiques pour Leader, et du poste de chargée de mission sur la valorisation touristique de la pêche et de l'aquaculture pour le DLAL FEAMP. Chacun de ces fonds devrait contribuer à hauteur de 103 k€ au financement de l'ingénierie en 2022, qui rappelons-le, est une année charnière entre deux contrats. A ce titre, les conditions des futurs contrats ne sont pas encore définies mais ont été considérées comme équivalentes dans le prévisionnel.

#### **Les subventions sur actions : 260 k€**

Les trois partenaires ci-dessus (Région, fonds européens) apportent également une contribution importante au financement des actions menées par l'ingénierie qu'ils financent.

C'est pourquoi, en moyenne, 50 % des actions réalisées est subventionnée. Ce n'est en revanche plus le cas pour l'attractivité dont les actions doivent être financées par des fonds propres. Cependant, la recherche de partenariats avec des acteurs du territoire pourrait à l'avenir participer à diminuer cette charge. C'est à ce titre qu'une ressource de 20 k€ a été inscrite sur les actions portées par le pôle attractivité.

En synthèse, le budget présenté est plus favorable que ne le laissent présager les orientations budgétaires du 15 décembre. Avec une marge d'autofinancement dégagée pour les actions de 153 k€ au lieu de 55 k€, l'Agence pourra réaliser le programme prévu en s'appuyant sur une ingénierie renforcée, tout en n'ayant recours au report sur excédent qu'à hauteur de 90 k€.

---

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le budget 2022.**

**L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le budget 2022.**

**La Présidente,**

A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized initial 'I' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

**Isabelle ASSIH**

## Budget prévisionnel QCD 2022

	Urbanisme & Aménagement + Datagences	Attractivité & filières majeures			Projets de territoire						Transition énergétique et numérique			TOTAL GENERAL
		TOTAL Pôle	attractivité territoriale dont ialys	tourisme	TOTAL Pôle	CRTE et général	Conseil de dével	Leader	Feamp / maritime	C.L.S.	TOTAL Pôle	tr. Énerg & numérique	Réseau Tyneo	
09/02/2022														
postes directs en etp	7,40	9,93	5,15	4,78	6,50	0,40	0,63	1,50	1,98	2,00	6,10	0,50	5,60	29,93
postes indirects, stages et provisions	0,88	1,19	0,62	0,57	0,73	0,05	0,07	0,18	0,24	0,24	0,73	0,06	0,67	3,58
postes directs + indirects en etp	8,28	11,11	5,77	5,35	7,23	0,45	0,70	1,68	2,21	2,24	6,83	0,56	6,27	33,50
<b>DEPENSES €</b>														
<b>DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS</b>	24 024	32 221	16 719	15 502	21 102	1 299	2 029	4 870	6 412	6 493	19 803	1 623	18 180	97 150
frais de personnel & stages	476 454	630 712	346 491	284 220	382 707	22 092	31 593	100 394	116 319	112 308	319 220	34 327	284 893	1 809 092
frais généraux & taxes	70 476	94 524	49 048	45 476	61 905	3 810	5 952	14 286	18 810	19 048	58 095	4 762	53 333	285 000
s/t salaires & frais généraux	546 930	725 236	395 539	329 697	444 612	25 902	37 545	114 680	135 129	131 356	377 315	39 088	338 226	2 094 092
<b>Actions</b>	6 200	407 000	119 000	288 000	60 655		15 000	13 600	27 055	5 000	30 000		30 000	503 855
<b>TOTAL DEPENSES</b>	577 154	1 164 457	531 258	633 198	526 369	27 200	54 574	133 149	168 596	142 849	427 118	40 712	386 407	2 695 097
<b>PRODUITS €</b>														
<b>COTISATIONS :</b>														
EPCI cornouaillais	128 281	172 052	89 276	82 776	112 679	6 934	10 835	26 003	34 237	34 670	105 745	8 668	97 077	518 757
Quimper Bretagne Occidentale	201 614	270 408	140 313	130 096	177 093	10 898	17 028	40 868	53 809	54 490	166 195	13 623	152 573	815 311
Autres adhérents	4 000													4 000
<b>TOTAL COTISATIONS</b>	333 895	442 460	229 589	212 871	289 772	17 832	27 863	66 871	88 046	89 161	271 940	22 290	249 650	1 338 068
<b>subventions ingénierie</b>														
Quimperlé Communauté		28 729		28 729										28 729
Etat	90 000													90 000
Symescoto	60 000													60 000
Région	55 000	110 031	20 673	89 359	60 471	0	23 962		27 266	9 243	331 558		331 558	557 060
ARS					45 624					45 624	0			45 624
Leader		6 367		6 367	96 786			80 114		16 672	0			103 153
Feamp		40 031	20 673	19 359	63 620				63 620		0			103 652
<b>TOTAL SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT</b>	205 000	185 159	41 346	143 814	266 501	0	23 962	80 114	90 886	71 539	331 558	0	331 558	988 218
<b>subventions sur actions</b>	0	204 000	20 000	184 000	34 124		12 000	5 280	16 844	0	22 500		22 500	260 624
Quote part de subvention Investissement (Cuzon)	4 497	6 032	3 130	2 902	3 950	243	380	912	1 200	1 216	3 707	304	3 403	18 187
<b>Total produits</b>	543 392	837 651	294 064	543 587	594 348	18 075	64 204	153 176	196 977	161 915	629 706	22 594	607 112	2 605 097
<b>Ecart recettes - dépenses</b>														-90 000
<b>Opérations d'ordre :</b>														
Reprise résultat antérieur														90 000
Equilibre budgétaire														0

### dotations aux amortissements

	estimation €	DUREE ANNEES	estimation 2022
RELIQUAT BIENS acquis avant 2021			3 300
BATIMENT & equ commun (hors terrain)	2 238 180	27,75	80 650
MOBILIER 2021/2022	5 000	5	1 000
MAT BUREAU et info 2021/2022	34 000	3 à 5	10 000
AGENCEMENTS	22 000	10	2 200
<b>TOTAL</b>			<b>97 150</b>

#### PRODUIT EN RAPPORT :

SUBV INVEST région	504 721	27,75	18 187
--------------------	---------	-------	--------

**Détail des frais généraux 2022**

<b>hors salaires et charges salariales dont taxes liées</b>		<b>montant €</b>	<b>TOTAL</b>
60610000	Carburant	5 000	
60630000	Fournitures entretien et petit équipemen	4 000	
60640100	Fournitures : administratives	7 500	
60680000	Fournitures : diverses	4 000	<b>20 500</b>
61100000	Sous traitance générale	5 000	
61320100	location salles	1 000	
61350000	Locations : véhicule	12 000	
61350100	Locations : matériel dont copieurs	5 000	
61360000	abonnement immatériel, hébergement	2 225	
61370000	hébergement Quadra cloud	1 260	
61400000	CHARGES COPRO ASL CUZON	48 000	
61500100	entretien locaux janvier	530	
61550000	Entretien et réparations véhicules	500	
61560000	Maintenance : copieurs	4 000	
61560200	infogérance pentaho	1 368	
61560300	Maintenance sites & logiciels	6 450	
61560500	prestations informatiques QBO	25 000	
61560600	maintenance AUTRE	150	
61580000	Entretien divers (collecte papier)	200	
61600000	Assurances	5 000	
61800100	Formations	20 000	
61802000	Documentation générale	6 000	
61803000	doc statistique	3 000	
61850000	frais de colloque et séminaire	2 000	<b>148 683</b>
62261000	Honoraires : comptables	4 500	
62262000	Honoraires : social	14 000	
62263000	Honoraires : commissaire aux comptes	6 000	
	Honoraires divers	4 000	
62310100	annonces et insertions	1 500	
62360000	Catalogues et imprimés	1 000	
62360100	supports de communication	1 000	
62370100	publications extériorisées	12 000	
62380000	divers	3 000	
62510100	Frais de déplacement	10 000	
62560100	frais de mission & inscriptions	1 000	
62570000	Réceptions et frais de séjour	5 000	
62580000	plateaux repas	1 000	
62610000	Frais postaux	4 000	
62621000	Téléphone mobile	5 800	
62630000	liaisons informatique	7 252	
62660000	location fibre noire	5 165	
62700000	Services bancaires	500	
62800500	Cotisations	15 000	<b>101 717</b>
64750500	Cotisations : médecine du travail	4 000	<b>4 000</b>
65110000	redevances licences, marques logiciels	1 500	<b>1 500</b>
66160000	Intérêts des emprunts (Cuzon)	8 600	<b>8 600</b>
<b>TOTAL</b>		<b>285 000</b>	<b>285 000</b>



## Appel à cotisations 2022

Conformément au projet de budget prévisionnel présenté pour 2022, il est proposé, pour équilibrer ce dernier, de maintenir le niveau des cotisations des EPCI par habitant à celui de l'an dernier.

Il en ressort des contributions qui se décomposeraient comme suit (voir tableau en annexe 1) :

- Subvention de Quimper Bretagne Occidentale : 815 311 € au total, intégrant une charge de centralité revue à 503 305 € + 3 € / habitant soit 312 006 €
- Cotisation annuelle des autres communautés à voix délibérative : 3 € / habitant pour l'ensemble des EPCI (calculé sur la population totale publiée au 1<sup>er</sup> janvier 2021), soit 518 757€
- Cotisation annuelle forfaitaire des autres membres adhérents ou communautés à voix consultative : 1 000 €

A l'instar des années précédentes, et afin de donner davantage de lisibilité aux actions portées par QCD, une convention avec chaque EPCI formalisera ce partenariat.

Chaque EPCI est invité à verser sa cotisation dès la signature de la convention et, en tout état de cause, avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022.

Par ailleurs :

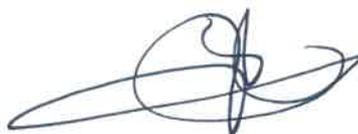
1. Les membres de droit, Etat, Région, Département et Quimper Bretagne Occidentale, contribuent aux charges de l'Agence selon des règles et niveaux d'engagements propres.
2. Les membres adhérents de l'Agence peuvent être appelés à des compléments de contribution en fonction du volume de travaux qu'ils solliciteraient de manière spécifique pour leur territoire et qui ne seraient pas inscrits au programme partenarial 2022.

---

**Le Conseil d'administration, à l'unanimité, valide le montant des cotisations pour 2022.**

**L'Assemblée générale, à l'unanimité, approuve le montant des cotisations pour 2022.**

**La Présidente,**



**Isabelle ASSIH**

## Contributions adhérents 2022

<b>financeurs</b>	<i>population INSEE (publiée 2021)</i>	<i>poids de la population</i>	<b>COTISATION DE BASE 1,50 € (sauf pour QBO)</b>	<b>COTISATION DE BASE TOURISME (0,50 €)</b>	<b>cotisation suppl. 1 €/hab</b>	<b>s/t hors tourisme</b>	<b>TOTAL €</b>	<i>poids cotisation</i>
<b>Quimper Bretagne Occidentale</b>								
cotisation par habitant	<b>104002</b>	<b>38%</b>	<b>156 003</b>	<b>52 001</b>	<b>104002</b>	<b>260 005</b>	<b>312 006</b>	
charge de centralité							<b>503 305</b>	
<b>Total QBO</b>							<b>815 311</b>	<b>61%</b>
<b>Autres communautés</b>								
Concarneau Cornouaille Agglo	52207	19%	78 311	26 104	52207	130 518	156 621	12%
CC Haut Pays bigouden	18675	7%	28 013	9 338	18675	46 688	56 025	4%
CC Pays Bigouden Sud	38497	14%	57 746	19 249	38497	96 243	115 491	9%
Douarnenez Communauté	18776	7%	28 164	9 388	18776	46 940	56 328	4%
CC Pays Fouesnantais	29080	11%	43 620	14 540	29080	72 700	87 240	7%
CC Cap Sizun	15684	6%	23 526	7 842	15684	39 210	47 052	4%
<b>Total EPCI hors QBO</b>	<b>172 919</b>	<b>62%</b>	<b>259 379</b>	<b>86 460</b>	<b>172 919</b>	<b>432 298</b>	<b>518 757</b>	<b>39%</b>
<b>Symescoto</b>			<b>60 000</b>				<b>60 000</b>	
<b>Sioca</b>			<b>1 000</b>				<b>1 000</b>	
<b>chambres consulaires</b>			<b>3 000</b>				<b>3 000</b>	
<b>Total</b>	<b>276 921</b>		<b>479 382</b>	<b>138 461</b>	<b>276 921</b>	<b>692 303</b>	<b>1 398 068</b>	

## Contrat de relance et de transition écologique : point d'étape

### Phasage de la démarche 2022

#### 1. Rappel

Les contrats de relance et de transition écologique (CRTE) de l'Ouest Cornouaille Odet et de Concarneau Cornouaille Agglomération ont respectivement été signés les 21 octobre et 8 novembre 2021 pour la période 2021-2026. Ils sont entrés dans leur phase opérationnelle.

Il s'agit pour l'État d'une démarche coordonnée par les préfets de département, qui « vise à traiter l'ensemble des enjeux du territoire dans une approche transversale et cohérente, sur la base d'un projet de territoire porté par les acteurs locaux ».

L'objectif du CRTE est d'accompagner les réflexions sur tous les sujets de développement dans une approche durable du territoire, la transition écologique en étant l'axe structurant.

QCD a été mandatée pour accompagner les EPCI dans l'élaboration et le suivi du CRTE.

#### 2. Enjeux

Le CRTE ayant vocation à être un outil intégrateur facilitant le dialogue EPCI / commune, plusieurs enjeux se dessinent afin de concrétiser les projets sur un temps court à l'échelle des périmètres des CRTE cornouaillais :

- Clarifier en lien avec l'Etat les dispositifs d'aides et de financements activables via le CRTE ;
- Connaître les conditions pour activer les financements ;
- Coordonner la démarche à l'échelle des deux CRTE cornouaillais ;
- Identifier les actions que les élus des deux CRTE cornouaillais souhaitent porter collectivement ;
- Articuler la démarche CRTE avec les autres dispositifs de financement (fonds européens, régionaux, départementaux...);
- Instaurer le dialogue avec la région Bretagne et le département du Finistère, notamment dans l'idée de mieux intégrer le pacte régional en cours d'élaboration ;
- Identifier les labellisations locales (petites villes de demain, France mobilités, action cœur de ville, etc.) pour répondre de manière coordonnée aux appels à projets nationaux.

#### 3. État d'avancement de la démarche

##### Recensement des projets

A ce jour, 440 projets sont remontés des EPCI et des communes. Il s'agit tant de projets à l'échelle EPCI que communale. Par ailleurs, le CRTE a vocation à identifier les projets interterritoriaux ou le lien existant entre les projets identifiés.

<b>EPCI</b>	<b>Somme total des projets remontés</b>	<b>Nombre de projets remontés</b>
QBO	305 598 420	126
CC CSPR	9 619 674	52
CC HPB	24 740 747	49
CC PBS	57 687 298	91
CC PF	115 220 686	83
DZCO	26 849 703	39
<b>Total général</b>	<b>539 716 528</b>	<b>440</b>

Par ailleurs, 27 actions phares constituent l'armature du CRTE et doivent servir de fil conducteur pour les actions portées par les signataires.

Un travail en amont de classification des projets est à opérer, dont une première étape a déjà été réalisée. Cela supposera de les identifier afin de les positionner vers la meilleure source de financement.

#### **4. Gouvernance à mobiliser**

La gouvernance du CRTE s'articule autour de 3 instances : un comité de pilotage entre préfet et élus, un comité technique entre agents de l'État et des collectivités locales, et des groupes de travail dont le périmètre reste à définir.

Pour rappel, voici le fonctionnement du COPIL et du COTECH tels que prévus au Contrat.

Ces éléments permettent de structurer la démarche de concertation à l'échelle du CRTE.

##### **4.1. Le comité de pilotage**

Le comité de pilotage est coprésidé par le Préfet du département ou son représentant, et par la Présidente de QCD ou son représentant.

Il est composé de représentants de l'exécutif et des services

- de QCD,
- des EPCI,
- des services de l'Etat,
- de l'ADEME
- de la Caisse des dépôts – Banque des territoires,
- de l'Agence de l'eau Loire-Bretagne,
- du conseil de développement
- ainsi que d'autres établissements publics et opérateurs mobilisés en appui du CRTE, et de représentants des collectivités départementales et régionales.

Il siègera au moins une fois par an pour :

- Valider l'évaluation annuelle du CRTE soumise par le comité technique, sur la base des indicateurs de suivi définis pour le CRTE ;
- Examiner l'avancement et la programmation des actions ;
- Étudier et arrêter les demandes d'évolution du CRTE en termes d'orientations et d'actions (inclusion, adaptation, abandon...), proposées par le comité technique ;
- Décider d'éventuelles mesures rectificatives.

#### **4.2. Le comité technique**

Le comité technique est coprésidé par les représentants de l'Etat, de QCD et des EPCI. Il est chargé du suivi de l'avancement technique et financier du CRTE et de rendre compte au comité de pilotage dont il prépare les décisions.

Il se réunira au moins deux fois par an pour :

- Veiller en détail au bon déroulement des actions prévues au contrat, vérifier l'avancement des dossiers, analyser les éventuelles situations de blocage pour proposer des mesures visant à permettre l'avancement des projets ;
- Établir et examiner le tableau de suivi de l'exécution du CRTE ;
- Mettre en place les outils d'évaluation et analyser les résultats des évaluations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions des fiches orientations ;
- Étudier et statuer sur les évolutions et les propositions d'ajouts de fiches projets et fiches actions.

### **5. Calendrier prévisionnel**

- 24/02/2022 : Bureau QCD (présidents d'EPCI) : point sur le CRTE
- 25/02/2022 : Réunion des DGS de Cornouaille

Ces deux réunions ont eu pour objet de :

- Faire le point sur les projets déjà identifiés ;
- Identifier les premiers projets qui pourraient faire l'objet d'actions interterritoriales ;

- 11/03/2022 : premier COTECH.  
L'objectif est de :
  - Permettre à l'État de clarifier les modalités de mobilisation des financements, ainsi que leurs montants ;
  - Mobiliser les élus en prévision de rencontres avec les acteurs concernés par des actions phares du CRTE.
- Mars 2022 : réunion entre les présidents d'EPCI, la Région et le Département (pour faire suite à ce COTECH avec l'État)
- Juin 2022 : rencontre EPCI et syndicats déchets et eau pour identifier les actions opérationnelles répondant aux objectifs du CRTE
- Juin 2022 : COPIL CRTE

Pour rappel, une première rencontre technique sur les mobilités a eu lieu le 13 décembre 2021 pour permettre de partager les projets de chaque EPCI (associant Département et Région) à leurs échelles. Cette rencontre a permis d'identifier des sujets pour lesquels les EPCI expriment des besoins particuliers.

---

**Pour information du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale**

## Contrat local de santé : état d'avancement

### 1. Diagnostic du territoire

Le diagnostic a démarré en mai 2021 par la récolte de données quantitatives (INSEE, CPAM, ARS, SIRSE, Carto santé, MSA, CD 29...) et d'entretiens menés jusqu'à aujourd'hui avec l'ensemble des EPCI signataires du CLS ainsi que Concarneau Cornouaille Agglomération.

Les chargées de mission CLS de QCD ont rencontré plusieurs acteurs du territoire tels que la Mission locale, le Conseil départemental, Appui santé en Cornouaille, l'Hôtel Dieu de Pont-l'Abbé, les filières gériatriques, la MSA d'Armorique, les professionnels de santé libéraux...

Elles ont par ailleurs participé à des journées inter CLS de Bretagne qui ont permis d'échanger sur des thématiques (méthodologie, retour d'expérience, constats partagés, actions mises en place...).

De plus, le premier comité de pilotage du 1<sup>er</sup> octobre 2021 a aussi permis de recueillir la parole des participants.

Les données aujourd'hui disponibles font état de quelques constats et enjeux :

- Une population vieillissante qui pose la question de l'accès aux soins infirmiers, médecins généralistes, certains spécialistes et du maintien à domicile en règle générale
- Une problématique d'accès aux soins dentaires pour les patients qui n'ont pas de dentiste attiré sur le territoire
- Des préoccupations autour de la santé mentale et notamment celle des jeunes
- Un besoin de coordination des professionnels du territoire pour faciliter les parcours de santé
- Une problématique d'addictions sur le territoire (alcool, drogues, tabac)
- L'accès aux soins et la vigilance sur le non recours pour les publics vulnérables
- L'isolement des personnes âgées
- Le soutien aux aidants familiaux

Ces enjeux seront affinés lors du Comité de pilotage du 24 mars 2022 qui présentera les différents éléments du diagnostic et permettra une première réflexion sur les enjeux et les orientations du territoire.

Afin de permettre une analyse qualitative du territoire et pour permettre une dynamique de réseau sur le territoire autour du CLS, des groupes de travail thématiques ont été réunis. Ceux-ci ont été déterminés lors du comité technique du 10 novembre 2021 et sont au nombre de 6 :

- Groupe 1 : accès à la santé, coordination des acteurs et prévention

- Groupe 2 : santé mentale
- Groupe 3 : petite enfance, enfance et parentalité
- Groupe 4 : jeunesse
- Groupe 5 : addictions
- Groupe 6 : autonomie (personnes âgées et personnes en situation de handicap)

Les invitations à ces groupes ont été envoyées à un nombre très large d'acteurs du territoire et ont été l'occasion de faire connaître le CLS de Cornouaille et de constituer un réseau d'acteurs pour la suite des travaux. La méthode retenue pour ces premiers groupes de travail a été une déclinaison des groupes en sous-groupes pour échanger plus facilement sur les constats, les leviers et les freins du territoire... Selon les groupes composés d'environ 20-30 personnes, les sous-groupes étaient au nombre de 2 ou 3. L'idée étant qu'en nombre restreint, la parole de tous les acteurs est plus fluide et que chacun peut exprimer ses constats de terrain.

Par ailleurs, lors du comité technique du 10 novembre, il a été proposé aux EPCI de présenter le CLS aux acteurs sanitaires et sociaux de leur territoire via des événements déjà structurants (présentations de l'analyse de besoins sociaux, commission avec les acteurs sociaux...). Ainsi QCD prendra part à la réunion de présentation de l'analyse des besoins sociaux de Quimper Bretagne Occidentale pour y présenter le CLS.

Par ailleurs, les EPCI ont distribué des questionnaires aux acteurs de la santé et du social de leurs territoires et ont permis 18 retours qui contribueront au diagnostic.

## **2. Calendrier prévisionnel**

### **2.1. Groupes de travail thématiques**

Les groupes de travail étaient initialement prévus en présentiel, du 18 janvier au 4 février. Le contexte a conduit à décaler une partie des ateliers.

Compte-tenu des contraintes sanitaires, ces groupes se sont tous organisés et tenus en visio-conférence et ont réuni entre 20 et 30 participants chaque fois. Malgré ce mode de travail, les contributions ont été nombreuses et les acteurs très volontaires dans cette démarche de CLS.

La méthodologie en sous-groupes a été maintenue pour ne pas freiner le dialogue mais le format a été réduit à 2h30 au lieu de 3 heures. Des collaborateurs de QCD ont été mobilisés afin de participer à l'animation des sous-groupes.

- **Vendredi 21 janvier matin** : groupe 6 Autonomie
- **Mardi 25 janvier matin** : groupe 3 Petite enfance, enfance et parentalité
- **Jeudi 27 janvier matin** : groupe 5 Addictions
- **Jeudi 3 février** : groupe 4 Jeunesse
- **Vendredi 4 février** : groupe 2 Santé mentale
- **Semaine du 21 février** : groupe 1 Accès à la santé

Certains acteurs absents aux groupes ont été rencontrés par la suite pour également leur donner la parole sur les constats qu'ils faisaient dans leurs pratiques.

Les comptes rendus ont été rédigés et soumis à l'ensemble des groupes afin que des contributions puissent être apportées, dans un objectif participatif.

Une présentation du CLS sera faite conjointement avec la présentation de l'analyse des besoins sociaux effectuée sur Quimper, prévue le 11 mars après-midi.

Le prochain comité technique initialement prévu le 8 février se tiendra le **2 mars** pour permettre la restitution de l'ensemble des groupes de travail thématiques et s'adjoindra les compétences d'acteurs clés du territoire : le CHIC, la coordinatrice du projet territorial de santé mentale (PTSM), la communauté professionnelle de santé (CPTS) de Quimper, Appui santé en Cornouaille, le Pôle de compétences et de prestations externalisés, le Conseil de développement et l'IRESP (Institut pour la Recherche en Santé Publique, centre ressource en prévention et promotion de la santé). L'objet de ce comité technique sera de valider les orientations dégagées dans le diagnostic avant passage au comité de pilotage.

Le Conseil de développement s'est également saisi de la thématique CLS et propose une rencontre avec les deux chargées de mission durant la semaine du 14 mars pour échanger sur la contribution du Conseil de développement à ce sujet.

## **2.2. Comité de pilotage**

Le prochain comité de pilotage doit avoir lieu le 24 mars 2022. L'objet de ce comité sera la restitution du diagnostic et une première réflexion sur les enjeux et les priorités du territoire. Cette étape permettra de lancer le travail d'élaboration des fiches actions, par la réunion des groupes de travail.

<b>INSTANCES</b>	<b>DATES PREVISIONNELLES</b>
<b>Groupes de travail</b>	Du 21 janvier au 25 février 2022
<b>Comité technique</b>	2 mars 2022
<b>Présentation CLS à QBO</b>	11 mars 2022
<b>Rencontre avec le Conseil de développement</b>	Semaine du 14 mars 2022
<b>Comité de pilotage : validation du diagnostic</b>	24 mars 2022
<b>Élaboration des fiches actions</b>	Printemps-été 2022
<b>Comité de pilotage : signature du CLS</b>	Automne 2022

## **3. Gouvernance**

Pour rappel, deux élus référents ont été désignés par le Conseil d'administration du 15 décembre 2021 : Philippe AUDURIER et Olivier BELLEC.

### **3.1. Comité de pilotage**

Le Comité de pilotage a pour objectif de valider les enjeux et les différentes étapes du CLS. Les membres du Copil sont des membres institutionnels, financiers et acteurs de la santé :

- Les présidents ou leurs représentants des 6 EPCI signataires :
  - Douarnenez Communauté
  - Communauté de communes du Cap Sizun – Pointe du Raz
  - Communauté de communes du Pays Fouesnantais
  - Communauté de communes du Haut Pays Bigouden
  - Communauté de communes du Pays Bigouden Sud
  - Quimper Bretagne Occidentale
- L'Agence régionale de santé
- Quimper Cornouaille Développement
- Concarneau Cornouaille Agglomération
- Préfecture
- Conseil départemental
- Conseil régional
- Ville de Quimper
- Centre hospitalier de Cornouaille
- Etablissement public en santé mentale
- Communauté professionnelle territoriale de santé de Quimper
- Union régionale des professionnels de santé Médecins généralistes de Bretagne
- Education nationale
- Caisse primaire d'assurance maladie
- MSA d'Armorique
- Caisse d'allocations familiales
- CARSAT
- Conseil territorial de santé
- Conseil de développement

Concarneau Cornouaille Agglomération est systématiquement invitée afin de faire le lien entre les deux CLS.

### **3.2. Comité technique**

Le comité technique est une instance de travail qui réunit les services des 6 EPCI signataires ainsi que la référente ARS pour le CLS et les deux chargées de mission CLS de QCD.

---

**Pour information du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale**

## Candidature DLAL FEAMPA 2021-2027

La région Bretagne a lancé un appel à candidature le 8 novembre 2021, afin de sélectionner les territoires qui bénéficieront des fonds territorialisés du DLAL FEAMPA 2021-2027. Quimper Cornouaille Développement a été mandaté pour conduire la candidature de la Cornouaille. Une première réunion de lancement de cette candidature s'est tenue le 10 décembre 2021, suivie d'un comité technique qui s'est réuni le 27 janvier 2022 en visioconférence pour la présentation du diagnostic territorial sur les caractéristiques socio-économiques des filières de l'économie bleue.

Le dossier de candidature doit contenir un diagnostic des filières de l'économie bleue sur le territoire, une définition des principaux enjeux du territoire et de la manière dont le DLAL FEAMPA permet d'y répondre, la stratégie de développement locale qui sera conduite pour les 7 prochaines années reposant sur des axes stratégiques déclinés en objectifs opérationnels (sous la forme de fiches actions), un dispositif de gouvernance pour conduire cette stratégie et les actions qui en découlent, une description du dispositif de suivi et d'évaluation et de la stratégie de communication, le budget pour la mise en œuvre de la stratégie.

### **Le dépôt des candidatures finales aura lieu le 20 avril 2022.**

Le Conseil d'administration est amené à valider le dossier de candidature. Dans ce sens, deux réunions sont à organiser, dans un format visioconférence et de courte durée :

- Bureau le 1<sup>er</sup> avril à 14h
- Conseil d'administration le 5 avril à 14h

---

**Pour information du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.**



## Calendrier prévisionnel des instances & autres réunions / événements

### Conseils d'administration / Assemblées générales

- **Vendredi 8 avril** (14h – 14h30) : CA spécial validation candidature DLAL FEAMPA (en visioconférence)
- **Mardi 10 mai**, 14h à 16h : **CA & AG** (Rapport moral et clôture des comptes)
- **Mardi 11 octobre**, 14h à 16h : **CA**
- **Mardi 13 décembre**, 14h à 16h : **CA**

### Autres réunions / événements

- Vendredi 11 mars : **Cotech CRTE**
- Lundi 14 mars : **L'attractivité de la Cornouaille à la rencontre des EPCI : Douarnenez**
- Du 19 au 21 mars : **Salon de l'habitat Quimper**
- Mardi 22 mars : **Comité syndical SYMESCOTO**
- Jeudi 24 mars : **Copil CLS**
- Vendredi 25 mars : **Rencontres du tourisme cornouillais**
- Lundi 28 mars : **L'attractivité de la Cornouaille à la rencontre des EPCI : QBO**
- Lundi 25 avril : **L'attractivité de la Cornouaille à la rencontre des EPCI : Cap Sizun  
Pointe du Raz**
- Du 6 mai au 8 mai : **Festival de l'Artisanat**
- Lundi 23 mai : **L'attractivité de la Cornouaille à la rencontre des EPCI : CCPBS**
- 27 mai au 6 juin : **Semaine de la pêche et de l'aquaculture**

---

**Pour information du Conseil d'administration et de l'Assemblée générale.**

# Quimper Cornouaille Développement

---

## **Instances**

Secrétariat de direction : 02 98 10 34 16

[soisik.dijon@qcd.bzh](mailto:soisik.dijon@qcd.bzh)

## **Quimper Cornouaille Développement**

24 route de Cuzon

CS 40002 - 29018 Quimper Cedex

Tél. 02 98 10 34 00

**[www.qcd.bzh](http://www.qcd.bzh)**